

---

---

# COUP-D'ŒIL

SUR

## LES MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE ;

Par **M. QUANTIN**,

Archiviste du département, correspondant du Comité historique  
des arts et monuments.

---

MESSIEURS,

L'étude de l'histoire dans toutes ses branches est, on peut le dire, l'objet des prédilections de notre génération. Venus dans une société nouvelle, nous sommes presque étrangers aux mœurs et aux traditions de l'antique Société que la fin du dernier siècle a vu finir. Nous sommes épris d'un insatiable désir de connaître, de fouiller ce passé si varié, si individuel, si étonnant. Pieux zèle et ardeur salutaire, car, comme l'a dit un maître, l'histoire du passé est l'enseignement de l'avenir. Mais il faut que cet enseignement soit vrai avant tout, autrement il cause des malheurs incalculables, il propage des idées fausses et entretient dans les générations des haines toujours vivaces et prêtes à éclater.

Si l'histoire du passé offre à nos esprits un grand intérêt en général, disons-le avec assurance, l'histoire archéologique

en particulier nous charme et nous attire. On s'est demandé tout d'abord, à la renaissance des saines études sur le moyen âge, qui commença vers la fin de la restauration, comment il était possible que les hommes qui avaient su bâtir, sculpter et orner des dalles à la voûte des cathédrales qui nous entourent; on s'est demandé comment ces hommes avaient pu être méprisés pendant trois siècles et leurs œuvres qualifiées de gothiques et de barbares. La hardiesse de leurs compositions architecturales, l'effet imposant qu'ils savaient produire frappaient d'un sentiment d'étonnement, quand ils ne faisaient pas naître des émotions plus élevées. Puis, après le premier moment, la curiosité, à défaut d'autres causes, poussant à regarder de plus près ces œuvres si décriées, on y a découvert alors des beautés inconnues, des harmonies infinies. L'esprit des monuments a parlé par la bouche des premiers maîtres, dont nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui le père parmi nous (1), l'archéologie chrétienne est devenue une science et les monuments ont été sauvés de l'abandon et de la ruine.

Notre département n'est pas demeuré en arrière du mouvement scientifique, et ce qui le prouve, c'est le choix qu'a bien voulu en faire déjà deux fois la Société française pour y tenir ses sessions solennelles, où la cause des monuments historiques est toujours si chaudement plaidée et leurs intérêts si bien défendus.

Appelé le premier à prendre la parole dans cette enceinte, je vais essayer de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de nos richesses archéologiques. Je n'ai pas la prétention de faire l'histoire complète et détaillée de tous les monuments du département. Les éléments de ce travail ne sont pas encore tous réunis, et le fussent-ils que le temps ne me permettrait pas de me livrer à de tels développements.

(1) M. de Caumont présidait la séance où ce mémoire a été lu.

Cependant, grâce aux recherches de plusieurs personnes, amateurs zélés d'archéologie et au moyen des notes que j'ai moi-même recueillies, je puis essayer d'apporter au Congrès des matériaux pour lui faciliter les moyens de connaître un peu le département sous le point de vue qui fait l'objet de ses études.

Cette espèce de revue et de statistique rapide des édifices anciens donnera, je l'espère, une idée de la haute importance de notre pays sous le rapport archéologique; et l'on y verra que nous ne sommes inférieurs à aucun des départements qui nous environnent.

## I.

Le département de l'Yonne est formé de portions de territoires enlevées à des provinces qui ont été complètement distinctes dans le temps passé. Il n'est pas indifférent, pour se rendre compte de certains faits archéologiques, de connaître la situation géographique ancienne du pays et surtout les divers maîtres auxquels il a appartenu.

Nous y voyons dans les temps primitifs les Senones, confédération de peuples Gaulois qui comprenait, entr'autres, Sens et Auxerre; les Eduens, qui occupaient l'Avallonnais, et les Lingons de Tonnerrois.

Après la conquête romaine, la fusion s'opère, et sous la puissante main des maîtres du monde, il n'y a plus que des Gallo-Romains. Cependant les vieilles limites se conservent dans les habitudes des populations, et l'on retrouve les quatre territoires dont nous parlions tout à l'heure. Le christianisme succédant aux Romains ne change rien à l'organisation principale des cités. Sens devient métropole et Auxerre lui est soumis.

Sous les rois Francs le pays devient un instant Bourguignon,

pour rentrer ensuite au pouvoir des princes mérovingiens. Les Carolingiens y jouent à Fontenoy le sort de l'empire, et bientôt après la hiérarchie féodale fait naître les comtes indépendants d'Auxerre, de Sens et de Tonnerre. Avallon appartient au duc de Bourgogne. Joigny reçoit aussi des comtes vassaux de ceux de Champagne.

Sens rentre, sous Robert, au domaine royal pour ne plus en être séparé, tandis qu'Auxerre voit ses comtes devenir puissants pendant près de quatre siècles et réunir quelquefois sous leur commandement les comtés de Tonnerre et de Nevers.

En 1370, le comté d'Auxerre est acheté par Charles V. Ceux de Tonnerre et de Joigny, moins importants, se maintiennent dans les familles seigneuriales, et le duc de Bourgogne continue de posséder Avallon jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire.

Les diocèses de Sens et d'Auxerre ont été, jusqu'à 1789, immuables dans leurs limites qui touchaient encore, comme aux temps primitifs, les confins des diocèses de Langres et d'Autun.

Les grands monastères de l'ordre de St.-Benoît et de celui de Cîteaux étaient nombreux dans le département. St.-Germain, d'Auxerre, St.-Pierre-le-Vif, St.-Remy et Ste.-Colombe de Sens, Moutiers-en-Puysaie, Vézelay, St.-Michel-de-Tonnerre, voilà pour les plus anciens des enfants de St.-Benoît; puis, au XII<sup>e</sup>. siècle, Pontigny, Vauluisant, Quincy, Reigny, les Echarlis, les Isles, etc., marquent les établissements des frères de saint Bernard.

#### PIERRES CELTIQUES, TUMULUS.

Le Congrès a entendu à Sens, dans sa session de 1847, signaler l'existence de plusieurs monuments celtiques dans les environs de cette ville. Bien que j'aie peu de confiance en général dans l'authenticité du plus grand nombre de ces

pierres, je crois utile de consigner ici ce que j'ai cru voir dans ce genre et surtout les indications que donnent les anciens titres.

Il existait encore, il y a quelques années, sur la montagne de St.-Denis, au-dessus de Jonches, commune d'Auxerre, une pierre appelée la *Pierre qui danse*.

On montre sur la limite des trois communes de Appoigny, Branches et Perrigny, au milieu de vastes bruyères, une large pierre connue sous le nom de *Pierre de St.-Martin*; c'est là un vestige celtique baptisé dès les premiers temps du christianisme.

Le Morvan paraît avoir mieux conservé ces vestiges antiques que les autres parties du département.

Les *tumulus* ont résisté plus long-temps que les pierres. On en a ouvert un à Domecy-sur-le-Vault, en 1839, qui renfermait trois squelettes ayant les bras ornés de huit bracelets de cuivre de différentes grosseurs.

Vous connaissez les tombelles de St.-Martin-du-Tertre près de Sens. La Puisaye possède encore bon nombre de ces élévations, dont quelques-unes ont été converties, pendant les premiers siècles du moyen âge, en mottes féodales, comme la motte de Septfonds, par exemple.

Les actes anciens parlent de *pierres percées*, de *pierres qui tournent*, de *pierres fittes*. Il existe à Sepaux, auprès du moulin, un climat de Pierre-fitte, où s'élevait encore, il y a quelque temps, un menhir, peut-être le seul bien authentique que nous possédions. Il est fâcheux que des fouilles faites au pied en aient amené la chute. A Ouanne, l'*Odoma* des Romains, à Bœurs-en-Othe, il y a des hameaux du même nom de Pierre-Fitte.

Les *pierres percées* paraissent aussi n'avoir pas été indifférentes à nos ancêtres. En 1488, il y avait sur la montagne de Moimthubert, commune de Noé ou de Malay, une borne

appelée la *Pierre percée*; elle présentait de petits trous. On en parle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup>. siècle, époque où elle fut arrachée.

Un plan de Collemiers et Gron, de 1556, porte une large pierre percée au centre, et qu'on désigne sous ce surnom. Elle était située non loin du grand chemin de Sens à Courtenay (1).

Une enquête faite en 1450, au sujet des limites de la terre de Véron, nous apprend qu'il y avait une borne faisant limite des territoires de Malay-le-Vicomte, de Véron et de Dimont. Elle était assise sur le chemin de Cerisiers à Véron. Beaucoup de gens disent y avoir *bouté* plusieurs fois leur épée. L'un des témoins, questionné sur ce que cette pierre signifiait, répondit qu'il n'en savait rien.

Il y avait à St.-Martin-sur-Oreuse un climat de la *Pierre qui tourne* en 1682, et plus tard encore un autre climat de la *Pierre couvéclée*, à droite du chemin de Sergines (2). A Villemanche était la *roche branlante*, à Champigny, en 1541, le climat de la *Pierre qui tourne* (3), enfin un titre de 1478 parle de la *Pierre au diable* à Pont-sur-Vanne (4).

Les génies, les fées étaient dans nos contrées l'objet d'un culte. On montre encore à Ligny la Grotte des Fées. La fontaine de *Dionna*, au-dessous de St.-Georges, sur la rive gauche du ruisseau de Beaulche, était regardée comme sacrée (5).

(1) Archives du Chapitre de Sens.

(2) *Ibid.* — A Francaut, département de Seine-et-Marne, il existe un climat du même nom où se trouvent deux dolmens (Bulletin de la Société de Sens).

(3) Fonds de la féodalité, terre de Champigny.

(4) F. Archevêché de Sens.

(5) Il en était encore de même au VII<sup>e</sup>. siècle de notre ère (Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, II, 22).

Pendant long-temps, les Gaulois ne connurent pas l'usage du fer; leurs armes et leurs ustensiles étaient en silex, puis en bronze. Des haches ou couteaux de silex jaune se trouvent abondamment sur les territoires de Vaudeurs, des Sièges et de Sormery. Il semble qu'il y avait là un centre de fabrication. J'ai vu chez M. Paultre des Ormes, à St.-Sauveur, une hache en granit noir à deux tranchants et percée d'un trou rond au milieu pour recevoir un manche. J'ai moi-même une hachette de cette espèce qui vient de Gurgy. Il y a dans le même cabinet cinq haches en cuivre trouvées à St.-Martin-sur-Ocre, près Briare; la ville d'Auxerre en possède une de même métal trouvée sur son territoire.

On ne peut plus reconnaître aujourd'hui, après tant de proscriptions officielles et de destructions intéressées, les vestiges du culte de la nature auquel étaient adonnés nos ancêtres. Les Romains, voulant faire disparaître les dernières traces de la nationalité gauloise, en poursuivirent la ruine avec rigueur. Les premiers conciles chrétiens ne l'épargnèrent pas davantage (1). A la suite des temps, l'indifférence que l'on portait à la conservation des témoins des anciens âges et l'ignorance où l'on était même de leur nature les fit abandonner et ils disparurent peu à peu. Il n'en reste plus, pour ainsi dire, qu'une vague tradition dans la mémoire des paysans.

#### MONUMENTS ROMAINS.

L'établissement des Romains dans nos pays est raconté par les auteurs d'une manière assez précise. Il s'est cependant élevé bien des controverses sur la position occupée par des villes ou des stations militaires. Vous avez vu encore, au

(1) On lit dans les actes du Concile d'Auxerre de 578 les défenses suivantes : « Non licet ad arbores sacros vel ad fontes vota dissolvere.... nec sculptilia aut pede aut homine lineo fieri. »

Congrès de 1847, M. Opoix vous adresser un mémoire où il veut prouver que Provins est l'ancien *Agendicum*, contrairement à toutes les opinions reçues (1). Les écrivains auxerrois ont revendiqué pour leur patrie le nom de *Vellaunodunum*, ville que César sortant de Sens assiégea pendant deux jours en allant venger le massacre de ses légions à *Genabum* (Orléans). Cependant rien n'est moins certain.

*Bandritium* et *Eburobriga* sont-ils représentés par Bassou et par Avrolles ? Je pencherais à le croire. *Cora*, cette station, ce camp de Sarmates du Bas-Empire, a été mieux reconnue sur la rive gauche de la Cure, au Sud de St.-Moré, non loin de la voie romaine d'Autun à Boulogne.

Les recherches pleines d'érudition faites récemment par MM. les antiquaires de Sens, ont établi avec exactitude la physionomie antique de cette cité (2). Auxerre, l'*Autricus Senonum* ou *Autissiodurum*, après avoir existé dans les temps antérieurs à la conquête dans la vallée de St.-Martin-lez-St.-Julien, au Sud-Est de la ville actuelle, se transporta peu à peu autour du castrum romain, sur le centre et les pentes de la montagne qu'il occupe aujourd'hui. L'époque de la construction de l'enceinte murale de la cité est difficile à déterminer, toutefois on ne peut admettre qu'elle soit du temps de César. Les matériaux, qui composent cette muraille, la reportent évidemment à la destruction des temples payens, à la fin du III<sup>e</sup>. ou même au IV<sup>e</sup>. siècle. J'essaierai de le démontrer en détail.

Tonnerre, le *Tornodorum* du Bas-Empire, n'a guère conservé de souvenirs de cette époque, si ce n'est quelques

(1) M. Victor Petit l'a plaisamment réfuté dans une brochure ayant pour titre : *Encore Provins*.

(2) V. Bulletin de la Société archéologique de Sens, et, dans celui de la Société française, les mémoires de M. Lallier.

pierres sculptées d'une tour du castrum, qui est aujourd'hui sur la hauteur couverte de vignes, au Nord de la ville. Une de ces pierres gît sur le bord de la voie romaine d'Alise à Sens par Tonnerre, Dyé et St.-Florentin ou Avrolles. On y voit ces lettres :

TFIO \*M SATVR....

Nous avons parlé tout à l'heure du camp de Cora; il ne faut pas oublier celui de Flogny qui est à cheval sur la route de Tonnerre à Troyes, dont les larges fossés sont encore la propriété de la commune (1), celui de Mont-Avrolo auprès d'Avrolles, celui de Château près Villeneuve-sur-Yonne, le camp des Aleux sur une montagne près d'Avallon (2).

Des *villæ*, des habitations nombreuses étaient disséminées sur le territoire du département, et chaque jour les travaux des routes et du chemin de fer en révèlent l'existence. Vous connaissez les mosaïques des bois de Chastellux, j'ai reconnu une habitation romaine dans le bois qui est au-dessus de Vau-du-Puits de Sacy; M. Lemaître en a signalé une à Tanlay (3); M. C. Dormois une autre à Fulvy, dans l'emplacement de laquelle on a trouvé des sculptures et des fragments de statues (4).

Près d'Auxerre, sur la route de Lyon, le climat de Ste.-Nitasse recèle des vestiges romains, sur lesquels les comtes d'Auxerre bâtirent dans la suite un château.

A Bétry, près Vermanton, on a trouvé des médailles gauloises et romaines et des ustensiles du moyen âge; ce qui indique que les maîtres successifs de la contrée ont occupé

(1) Quelques personnes inclinent à voir là l'enceinte de la *villa nova* construite, au XII<sup>e</sup> siècle, par un Thibaut, comte de Champagne.

(2) Caylus, *Antiquités*, V. 307.

(3) Bulletin de la Société scient. de l'Yonne, t. II.

(4) *Ibid.*, t. III.

cet emplacement. Le lieu de Boutissins, ancien prieuré sur la commune de Treigny, était dans l'origine un établissement romain (1).

Le château de Malay-le-Roi, l'ancien Massolac des rois Francs, conservait encore des débris il y a peu d'années.

Des édifices ou des lieux consacrés aux divinités payennes ont été découverts : à Auxerre, au faubourg St.-Amatre, où s'élevait un petit temple d'Apollon (2) ; à Montmartre près de Girolles (3), à Voutenay, sur le bord de la voie romaine, où était un autel votif à Mercure, le dieu des voyageurs.

Nul doute que l'on ne doive aussi aux Romains quelques-uns des nombreux villages qui enrichissent nos campagnes. Leurs noms purement latins sont un indice de cette origine. Tels sont les *Villæ* (4), les Villiers, les *Vinicellæ*, les *Coloniæ*, Vassy, *Insulæ* (Lisle), Villecien, Villevallier, Vinneuf, Neuvy, Voisines, etc.

Je n'ai rien dit encore des voies romaines. C'est là une étude considérable qui, entamée autrefois par Danville, Lebeuf et Pasumot, a besoin d'être examinée d'une manière toute spéciale. On a bien reconnu les directions principales des voies tracées sur la carte de Peutinger, mais il y a encore bien des points obscurs.

On sait qu'Auxerre était sur la grande ligne d'Autun à Boulogne par Saulieu, Estrée (*Strata*), Avallon, Cora, Ba-

(1) M. Paultre de St.-Sauveur possède des vases d'airain qui proviennent de cet endroit.

(2) Il y avait dans l'enceinte circulaire de ce temple différents débris, et notamment deux patères en argent sur lesquelles le nom d'*Autessioduri* est gravé (Bibliothèque d'Auxerre).

(3) On y a découvert, en 1822, des restes importants d'un temple et de statues.

(4) Il ne faut pas comprendre dans cette classe les *villæ novæ*, qui ne datent que du moyen âge.

zarne, la Cour-Barrée; puis, par *Bandritum*, Clamplay, Cézy, St.-Julien-du-Sault, Sens; que la même ville se reliait à Troyes (*Augustobona*) par une voie passant par *Eburobriga* et *Novus-Vicus* (Neuvy); qu'une autre ligne partait d'Auxerre pour aller à Alise par Nangis-sous-Voie, Chitry, Préhy, Noyers, Etivey, Aisy; une quatrième à Entrains (*Interannum*) par Ouanne (*Odonna*) (1).

La ville de Tonnerre se rattachait, d'un côté, à Alise par la grande artère qui se prolongeait sur Sens par Aisy, Bernouil, Chéu, Avrolles, le hameau de Cuchot (2) Arces (3) Theil et Sens.

Sens avait aussi ses voies romaines; elles sont énumérées dans les procès-verbaux de la session de 1847. Celle de Sens à Bray était nommée le grand-chemin de Sens à Brai dans un acte de 1274 (4).

Les Francs et le moyen âge conservèrent avec respect ces œuvres des Romains qu'ils ne pouvaient imiter. Les chartes font souvent mention des chemins ferrés ou levés, de la chaussée, du pavé royal, du grand chemin ancien, de la *via publica* (5). Brunchaut paraît avoir fait exécuter, dans

(1) G. de Donzy donnant des biens à l'abbaye de Bouras, en 1120, s'exprime ainsi en parlant de cette route : *Dono totum-planum et l'essart usque ad cheminum levatum quo tenditur ab Interannis Autissioderum* (Archives de l'Yonne).

(2) L'abbé de Pontigny amodiant, en 1511, une pièce de friche à Venisy, entre le village de Cuchot et la forêt d'Othe, au climat des Maulnières de Pontigny, dit qu'elle tenait le long de la Haute-Voye de Cuchot, appelée le Grand-Chemin de Sens. Il y avait deux bornes sur cette voie (Archives de l'Yonne, Fonds Pontigny).

(3) Ce même chemin est appelé, au XV<sup>e</sup>. siècle, le Viez grant Chemin, qui va d'Auxerre à Paris (F. du chapitre de Sens).

(4) Accord entre le Chapitre et les religieux de Ste.-Colombe.

(5) De nos jours, en 1829, la voie romaine de Tonnerre à Avrolles fut l'objet d'une correspondance assez intéressante de M. Partouneau,

quelques endroits, des travaux de réparations. Il y avait à Auxerre, au VIII<sup>e</sup>. siècle, une tour de la cité qu'on appelait tour de Brunehaut et dans laquelle l'évêque Maurin trouva des pièces d'or.

D'autres chemins également fort anciens s'ouvrirent dans plusieurs directions. On connaît notamment celui d'Avallon à Auxerre par Joux et la vallée de Sacy (1), celui de Noyers à Auxerre par Nitry qui tombait dans le précédent à Sacy (2), celui d'Auxerre à Vézelay et à Nevers (3).

Mais la circulation sur ces routes se faisait le plus fréquemment à cheval. Le mauvais état, dans lequel elles étaient la moitié de l'année, faisait préférer, dans le bassin de l'Yonne, la communication par cette rivière. On connaît les coches de Sens et surtout d'Auxerre de temps immémorial. Les plus grands seigneurs employaient le coche pour voyager (4).

#### TEMPS DU V<sup>e</sup>. AU XI<sup>e</sup>. SIÈCLE.

Les monuments, les restes même d'édifices des premiers siècles de la monarchie sont rares aujourd'hui, et dans nos pays plus encore qu'ailleurs. Il y a long-temps qu'ont disparu

alors sous-préfet de Tonnerre. Elle desservait encore, comme chemin de grande communication, un certain nombre de communes. On accorda alors une somme de 600 fr. pour la réparer entre Tonnerre et Carisey.

(1) Il en est parlé au XII<sup>e</sup>. siècle dans les chartes de Pontigny.

(2) F. Pontigny, 1156, charte pour Ste.-Porcaire.

(3) En 1144, le pape Lucius II écrivant à Guillaume II, comte de Nevers, lui ordonne de rétablir « Antiquam stratam quæ Vizeliaco tendebat a que erat regalis publica via sicut Nivernis. » (D'Achèry, *Spicilege*, II, in-f<sup>o</sup>. 507, 525.)

(4) En 1413, lorsque Charles VI se rendit à Auxerre pour l'Assemblée de la paix qui prit le nom de cette ville, il fut conduit par la rivière d'Yonne et s'arrêta à Sens (Compte de la fabrique de l'église de Sens).

la première cathédrale consacrée par saint Amatre, sixième évêque d'Auxerre (385-418), et le grand dôme qu'y ajouta saint Didier (603-621) du côté de l'orient, et qu'il décora de mosaïques, à l'imitation d'un semblable travail fait par Syagrius à Autun (1).

La cathédrale de Sens et ses deux chapelles annexes de St.-Jean et de St.-Etienne, restaurées par Wenilo (841), ont éprouvé le même sort. Les Sénonais détruisirent eux-mêmes, en 886, la haute tour de l'église du monastère de Notre-Dame, située en dehors de la porte du même nom, d'où les Normands, qui s'en étaient rendus maîtres, voyaient tout ce qui se passait dans la ville. Il ne reste plus rien de l'église de Ste.-Colombe, dans laquelle l'abbé Betto (915) éleva une grande tour, dont la base, dans l'église, était soutenue par une colonnade en marbre (2).

Les chroniques sont trop concises sur la forme des édifices qui existaient dans cette période, pour qu'on puisse, le plus souvent, d'après elles avoir une idée exacte de leur physionomie. Je ferai donc de même; je garderai le silence (3).

Cependant il importe de signaler un monument précieux de ces temps : je veux parler des cryptes de l'ancienne abbaye St.-Germain d'Auxerre. C'est le seul édifice du département qui soit certainement antérieur au XI<sup>e</sup>. siècle.

Tout le monde connaît la célébrité de l'abbaye St.-Germain, fondée au V<sup>e</sup>. siècle et enrichie par la reine Clotilde.

(1) La même décoration fut suivie, au VII<sup>e</sup>. siècle, par saint Pallade, évêque d'Auxerre, dans la construction de l'église St.-Eusèbe et à celle de Vergers, près Donzy.

(2) *Gesta pontif. Autiss.*, vie de Betto, apud Labbe.

(3) On sait cependant que c'est sous l'épiscopat de Gui (933-961) que, pour la première fois, la cathédrale d'Auxerre reçut la forme d'une croix.

Au IX<sup>e</sup>. siècle, elle était le foyer le plus brillant des sciences et des lettres de l'empire de Charlemagne. Les œuvres d'Héric, de Rémy et d'autres écrivains sortis de St.-Germain sont là pour l'attester. Charles-le-Chauve y avait un fils qui suivait les leçons de ces doctes maîtres. Le comte Conrad, son oncle, y fit construire à ses frais, en 860, les cryptes dont je viens de parler, et y fit élever un dôme par dessus.

Quoique ce monument ait éprouvé bien des vicissitudes, il ne présente pas moins un grand intérêt.

#### MOTTES FÉODALES.

L'empereur Théodose, en accordant par un édit le droit de fortifier les domaines privés, faisait une chose déplorable, mais devenue nécessaire dans la décadence où était tombé le pouvoir impérial. Il proclamait ainsi que chacun devait chercher son salut dans ses propres forces. C'était le commencement d'une ère nouvelle. En conséquence, on vit bientôt s'élever des forteresses plus ou moins étendues, depuis la simple motte entourée de palissades jusqu'au *castrum* défendu par des tours et des murailles solides.

Les mottes ne sont pas rares dans le département de l'Yonne. Elles ont donné leur nom à plusieurs communes ou hameaux, et l'on rencontre fréquemment des climats qui rappellent cette destination primitive. La nature des constructions des mottes devait les rendre très-peu durables, aussi ne trouve-t-on plus aux lieux où elles existaient que des élévations de terrain qui en signalent l'emplacement, ou bien, dans les fossés, des débris d'armes, d'éperons, de fers de chevaux, etc.

La Puisaye renferme bon nombre de ces mottes, qui sont formées de buttes de terre plus ou moins considérables. Elles paraissent se rattacher à un système général de fortification du pays.

J'ai déjà parlé de la motte des Sept-Fonds, qu'on regarde comme gallo-romaine; je citerai celle de St.-Beau, près de Mézilles; celle des Foucards, près du château du Tremblai; celle du Chêne-Rond, près St.-Sauveur; celles des Bergeries, du Metz, de St.-Privé, de Villeneuve-les-Genêts, des Grandes-Mottes, de Bléneau, etc.

La Puisaye, couverte de grands bois, entrecoupée d'étangs, a dû être assez tard entamée par la civilisation moderne. Son sol se prête peu au morcellement; les vieilles mottes y ont échappé à la destruction plus que dans les autres parties du département.

Les documents historiques viennent compléter sur les autres points du pays ce que la culture a fait disparaître.

En 1563, l'archevêque de Sens amodia une ancienne motte située à Voisines, en laquelle il y a d'anciens fossés quasi tout remplis, et contenant un demi-arpent de circuit (1).

A Sormery, en 1610, un dénombrement parle de la motte du Montceau, fermée d'eau, contenant un demi-arpent, et de deux autres mottes de 20 et 40 cordes (2).

A Villeneuve-la-Dondagre, au fief de Dame-Canne, il y avait, en 1548, une ancienne motte entourée de fossés de 18 à 20 pieds de largeur, laquelle contenait trois quartiers de terrain (3).

Je pourrais citer une foule d'autres actes et surtout des dénombremens, qui contiennent la mention de mottes féodales; mais il est difficile de reconnaître celles qui remontent aux premiers siècles du moyen âge de celles, en plus grand nombre, qui ne sont que des XII<sup>e</sup>. et XIII<sup>e</sup>. siècles.

(1) Archives de St.-Jean de Sens, Préf. de l'Yonne.

(2) Emigré Wal.

(3) Compte du grand Chapitre de Sens.

Les principaux châteaux-forts élevés dans les premiers temps féodaux et avec dates certaines, sont ceux de Vézelay (896) (1); de Joigny, par le comte Rainard de Sens (996); de Toucy et de St.-Fargeau, par Héribert, 1<sup>er</sup>. évêque d'Auxerre (971-995).

MONUMENTS ROMANS.

A peine l'an 1000 est-il expiré, que nous voyons, dans nos pays comme partout ailleurs, l'activité humaine reprendre tout son essort. La crainte de la fin du monde, qui avait dominé les plus grands caractères, aussi bien que les plus vulgaires des hommes, se dissipa comme une vaine chimère. Concevoir de telles préoccupations et les conserver pendant plusieurs années, nous semblerait aujourd'hui puéril; cependant rien n'était plus réel alors. Les peuples, qui croyaient scrupuleusement aux traditions, avaient pris à la lettre une parole du Sauveur, et ils voyaient dans les guerres civiles, dans les malheurs des temps, le présage assuré de la fin de toutes choses.

La restauration ou la fondation des institutions religieuses prit un grand essor après l'an 1000, et malgré les reconstructions et les changements incessants qu'amènent le cours des siècles, il nous est resté, dans notre département, quelques monuments qui sont comme la base du style roman.

Ainsi nous pouvons désigner comme de la première moitié du XI<sup>e</sup>. siècle, la belle crypte à cinq nefs de la cathédrale d'Auxerre (2), le chœur de l'église de Châtel-Censoir, l'église et la crypte de St.-Savinien de Sens.

(1) Bulle du pape Etienne VI.

(2) La date de la construction de ces cryptes est comprise entre 999 et 1039, époque où siégea l'évêque Hugues de Chalon, qui les éleva. V. *Gesta pontificum Autissiod.*, apud Labbe.

Il faut placer ici un édifice singulier par son caractère et qui n'a pas d'analogie dans le département, c'est l'église de St.-Cydroine. Son plan en croix grecque, sa coupole, son dôme, ses trois absides circulaires en font une exception remarquable. Cependant on a le mot de l'énigme quand on sait que le prieuré de St.-Cydroine était de l'ordre de Cluny et dépendait du grand prieuré de la Charité-sur-Loire. C'est quelqu'architecte byzantin amené d'au-delà de la Loire qui aura bâti ce vaisseau-original.

Pendant le cours du XI<sup>e</sup>. siècle, les moines de Cluny manifestèrent leur science architectonique par la construction d'une église autrement considérable que la précédente, par celle de l'abbaye de Vézelay, célèbre monastère fondé par Gherard de Roussillon, l'un des preux des romans de chevalerie (1).

Vézelay est une œuvre capitale, où la richesse du style roman s'épanouit de la base au sommet de l'édifice, depuis le socle des colonnes aux couronnements extérieurs, sur les tympanes, sur les retombées des voûtes, partout enfin.

L'église St.-Ladre d'Avallon reçut une ornementation d'un style semblable à celui de Vézelay, et son portail atteste encore, malgré ses dégradations, sa beauté primitive.

Au XII<sup>e</sup>. siècle, le travail architectonique produit des œuvres nombreuses. Les évêques d'Auxerre pratiquaient depuis long-temps cet art avec distinction. On avait vu, au XI<sup>e</sup>. siècle, Geoffroy de Champalleman donner des prébendes à des verriers, à des peintres, à des orfèvres.

Hugue de Montaigu, qui fut successivement abbé de St.-

(1) Après plusieurs vicissitudes, l'église de la Madeleine de Vézelay fut dédiée, en 1104, par l'abbé Artaud. En 1120, le monastère fut brûlé, et c'est après cet événement qu'on reconstruisit le chœur, qui est ogival. V. Chronique de Vézelay, dans Labbe.

Germain et évêque d'Auxerre (1096-1136), contribua beaucoup à l'embellissement de cette ville. C'est à lui qu'on doit la belle tour de St.-Germain (1), qui rappelle encore l'illustration de ce monastère, et l'élégante galerie romane qui fait encore le plus bel ornement de l'ancien palais épiscopal. Elle est décrite dans la chronique des évêques de manière à ne pas s'y méprendre.

« Domum episcopalem de novo edificavit, lapideam, amplam et tegulis textit, et in illa parte ejusdem domus, que respicit ad orientem, stationem quandam construxit que vulgari lingua *logie* appellatur, plurimum in aspectu delectabilem cum pulcherrimis columnis exornatam super murum civitatis, unde et fluvius subtus potest videri et vineæ et agri. »

C'était un accessoire répandu dans les grandes habitations du XII<sup>e</sup>. siècle, car le même prélat fit bâtir de semblables *logies* à Regennes et à Beaufort près Charbuis.

On peut citer encore comme étant de ce temps la jolie crypte d'Ecolives, celle de Vézelay, le porche de Moutiers, le tombeau de sainte Magname dans l'église de ce nom, la nef de Chaumont, le portail de Vermanton, l'église de Cerisiers.

#### MONUMENTS DE TRANSITION OU DE STYLE ROMANO-OGIVAL.

Le zèle religieux pour les fondations religieuses fut un des principaux caractères du XII<sup>e</sup>. siècle. L'ordre de Cîteaux qui venait de naître trouva dans saint Bernard un ardent propagateur, et nos pays, voisins de la cellule du moine de Clairvaux, reçurent bientôt de nombreux monastères. D'autre part, la consolidation du pouvoir aux mains des Capétiens assurait la sécurité des populations qui s'organisèrent en communautés, et commencèrent à bâtir partout des églises paroissiales.

(1) Rainard, abbé de Vézelay, dans la vie d'Hugues, abbé de Cluny, appelle Hugues de Montaigu le restaurateur de St.-Germain d'Auxerre.

C'est dans le cours de ce siècle que se fit cette alliance singulière entre le style roman et un style nouveau que l'on nomma par la suite *ogival*, non pas à cause de la forme pointue de ses arcades, mais pour le caractère d'un de ses membres principaux, de ces contreforts que le moyen âge appelait des *augives* ou des *angives*.

On employa donc à cette époque dans le même édifice les deux formes plein-cèintre et ogivale ; je n'en citerai ici qu'un petit nombre d'exemples. Le plus original est la tour de St.-Eusèbe d'Auxerre, où l'on voit, à l'étage inférieur, des arcades ogivales avec des pénétrations en segments de cercle ; au deuxième étage, des arcades romanes ; au troisième, des ogives, et au quatrième, des plein-cintre.

Les nefs, le chœur et la tour de plomb de la cathédrale de Sens ; les églises de Bléneau, de Druyes, d'Escolives, de Ligny, de Perreuse, de Pontaubert, de Montréal, de St.-Ladre d'Avallon, le haut du portail extérieur et l'église des Cathécumènes de Vézelay (1) sont de cette époque.

En même temps que la transition amenait le mélange du plein-cintre et de l'ogive, on conservait la forme romane aux portes des monuments. Il n'est pas rare de voir une porte purement romane servir d'entrée à une église de style ogival primitif. Telles sont celles de Pontigny, de Montréal, de Bazarne, de Druyes, de Chéroy, de Pontaubert, d'Epineuil, de Flogny, de Molinons, de Pourrain, de Prunoy.

#### STYLE OGIVAL.

Tout en plaçant dans le style romano-ogival plusieurs églises, telles que celles d'Avallon, de Druyes, de Pontaubert, on pourrait presque aussi bien les mettre à la tête des édifices

(1) La Chronique de Vézelay parle de la dédicace de l'église des Pèlerins, par Etienne, évêque d'Autun, vers 1131.

du style ogival, car elles en ont déjà tous les principes fondamentaux : voûtes et travées en tiers-point, contreforts saillants, élévation, etc. Cependant, quand on les compare à l'église de Pontigny, on y trouve une différence de légèreté et de hardiesse qui me fait préférer celle-ci comme tête de classification, et à côté d'elle le chœur de Vézelay. Ces derniers monuments sont postérieurs au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Mais à la fin du même siècle et au commencement du suivant, le travail artistique a marché : le style ogival est complet. Il a pris sa forme définitive dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, commencé en 1245.

Voici quelques paroles d'un chanoine qui écrivait sous l'impression du moment, et qui raconte la vie de l'évêque Guillaume de Seignelay, fondateur de ce monument :

« Eodem tempore circa, novas ecclesiarum structururas pas-  
 « sim fervebat de novo populorum. Videns itaque episcopus  
 « ecclesiam suam Autissiodorensem structure minusque com-  
 « posite squalore ac senio laborare, aliis circumquaque capita  
 « sua extollentibus mira specie venustatis, eam disposuit *nova*  
 « *structura* et studioso peritorum in arte cementaria artificio  
 « decorare, ne ceteris specie, studiose penitus impar esset,  
 « eamque fecit a posteriori parte funditus demoliri ut deposito  
 « antiquitatis veterno in elegantiozem juvenesceret speciem  
 « novitatis. »

« En ce temps-là, il y avait dans les populations une grande ardeur pour la construction d'églises neuves. L'évêque voyant que son église d'Auxerre était d'une structure peu ornée, et tombait de vieillesse et de vétusté, qu'aux alentours les autres églises élevaient leur tête avec une grâce admirable, il résolut de la reconstruire dans le nouveau style, et de la décorer avec l'aide des gens instruits dans l'art de la bâtisse, pour qu'elle ne fût plus au-dessous des autres par son aspect et par son style. Il la fit donc démolir de fond en comble, pour qu'après

cela, ayant dépouillé son air d'antiquité, elle renaquit dans une jeunesse élégante. »

On comprend, par ces quelques mots, que le nouveau style obtenait alors toute la vogue des communautés religieuses et laïques. Chacun voulait avoir une église dans ce genre. La paix du règne de saint Louis en favorisa beaucoup le développement, et bien que nous ne connaissions aucun des maîtres des œuvres qui travaillaient alors dans nos pays, on peut, sans témérité, supposer que les deux grands centres ecclésiastiques de Sens et d'Auxerre ont dû avoir une grande influence sur les églises des campagnes. Ainsi, on doit certainement rattacher au type du chœur de St.-Etienne d'Auxerre la porte et une portion du triforium de St.-Eusèbe de la même ville, les églises de Gy-l'Evêque, d'Appoigny et de Prégilbert, les nefs de St.-Bris, le chœur de Sacy, les nefs de Vermanton; le beau réfectoire de l'abbaye de Reigny, dans la Nièvre, sur les limites du département, l'église de Clamecy, collégiale fondée par les évêques d'Auxerre (1).

A Sens, il est plus difficile de trouver dans les travaux de la cathédrale la source précise, la pépinière des architectes qui bâtirent, au XIII<sup>e</sup>. siècle; dans le diocèse; cependant il est certain que c'est aux archevêques qui firent élever alors le palais qui existe encore au Sud de la cathédrale, que l'on doit le beau portail nord de l'église de Villeneuve-l'Archevêque et une grande partie de celle de St.-Julien-du-Sault, deux seigneuries dépendant de la crosse archiépiscopale. L'église de Pont-sur-Yonne ne répudie pas sa filiation avec quelques parties de la cathédrale; car son portail répète scrupuleusement sur le tympan les compartiments de celui de Sens (2). Ajoutez à ces belles églises du style ogival le chœur

(1) Gy, Sacy, Appoigny étaient des terres épiscopales. Cette dernière possédait aussi une collégiale fondée à la fin du XII<sup>e</sup>. siècle.

(2) Le Chapitre de Sens était seigneur de Pont-sur-Yonne.

de l'ancienne église de St.-Jean de Sens, Chaumont, St.-Aubin-sur-Yonne et la grande église de Villeneuve-le-Roi.

Chablis tient un peu du style de Pontigny et de St.-Etienne d'Auxerre ; Notre-Dame de Tonnerre a des parties du même genre que Chablis.

St.-Père-sous-Vézelay et le portail de St.-Fargeau sont des compositions particulières qui n'ont pas d'analogues dans nos contrées.

Le développement du style ogival promettait de doter successivement toutes les paroisses du pays d'œuvres remarquables, lorsqu'au XIV<sup>e</sup>. siècle les invasions des Anglais arrêtrèrent pour long-temps le cours des travaux.

A l'exception d'un petit nombre de monuments dans lesquels on continua de bâtir, on ne trouve plus rien d'intéressant. On avait bien de la peine à prémunir sa vie contre les dangers des ennemis, on était donc loin de penser à embellir ou à construire des églises.

Je citerai de la fin du XIII<sup>e</sup>. et du commencement du XIV<sup>e</sup>. siècle : à la cathédrale de Sens, le haut du portail principal, une partie de la tour de pierre, et presque toutes les fenêtres de ce vaste édifice, qui furent entièrement refaites à cette époque, enfin les chapelles qu'on ajouta aux collatéraux ; les nefs de St.-Etienne et de St.-Germain d'Auxerre ; le portail d'Ecamps et la tour de Coulange-la-Vineuse.

Il est assez rare de trouver des documents sur les travaux de construction des églises de ce temps. Ainsi nous ne possédons presque rien de la cathédrale d'Auxerre (1). Je vais rapporter les quelques faits que je connais. En 1220, cinq ans après la pose de la première pierre de la cathédrale, il y avait une confrérie de l'œuvre, composée sans doute d'un

(1) Les comptes de la fabrique, les registres capitulaires, qui existaient encore au dernier siècle, ont disparu.

grand nombre de fidèles désireux de voir s'achever promptement la nouvelle cathédrale, et en même temps de gagner les indulgences attachées à cette entreprise.

Ce stimulant était fréquemment mis en usage pour augmenter les ressources destinées à la cathédrale. Dès le commencement des travaux, l'évêque Henri de Villeneuve accorda des indulgences. Plusieurs papes au milieu du XIV<sup>e</sup>. siècle, douze archevêques de Sens et vingt-cinq évêques d'Auxerre répandirent successivement ce trésor inépuisable sur leurs ouailles. Enfin le cardinal de Lenoncourt (1554-1563), « désirant par bons et saints moyens faire parachever l'église, « laquelle est moult notablement et magnifiquement construite et édifiée en la plus grande partie d'icelle, accorde « de concert avec son chapitre à tous ceux qui seront en « la confrairie de St.-Etienne, 200 jours de pardon et « la faculté d'être absous de tous cas réservés par leurs « curés, excepté ceux de pénitence publique. » Il accorda aussi que ceux qui détenaient des biens d'autrui sans savoir à qui les restituer, seraient absous en les donnant à l'œuvre de l'église; il promit 100 jours de pardon à ceux qui léguaient par testament ou donneraient de leurs biens à l'église; enfin il recommanda chaudement les quêteurs de la cathédrale dans toutes les églises de son diocèse et voulut qu'ils eussent le pas sur tous les autres (1).

Malgré tous ces efforts, la tour sud de la cathédrale à laquelle on travaillait alors ne put être achevée; les guerres de religion vinrent couper court à cette œuvre.

La cathédrale de Sens nous offre une mine riche en documents au moins depuis le XIV<sup>e</sup>. siècle. On voit dans la brochure que j'ai publiée sur les travaux de ce monument les détails les plus minutieux sur l'administration de cette

(1) Archives de l'Yonne; Chapitre d'Auxerre, fabrique.

grande entreprise (1). A la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle et au commencement du XIV<sup>e</sup>. , les travaux étaient en grande activité. Les dons des archevêques, les ressources de la confrérie de l'œuvre, les quêtes dans le diocèse, les sacrifices considérables faits par quelques habitants de Sens (2) alimentent le trésor de la fabrique. Les recettes annuelles n'étaient pas en moyenne de plus de 700 à 800 livres (3), somme qui, au pouvoir actuel de l'argent, représente plus de 50 à 60 mille francs.

Le défaut de carrières de pierres à bâtir dans les alentours et même loin de la ville de Sens oblige le chapitre à faire venir à grands frais des pierres de taille de St.-Leu de Serans. En 1319, on achetait cette pierre à Paris à 36 sous le cent. Le transport se faisait par eau jusqu'à Sens. Maître Nicolas de Calmis, maître de l'œuvre, acheta cette même année 20 toises de colonnes, qu'on employa probablement à décorer la partie centrale de la tour de pierre. Il recevait 10 livres par an de pension et ne résidait pas à Sens. Les maçons gagnaient 2 sols 6 deniers, 1 s. 6 d. et même 15 deniers.

En 1332, la recette de l'œuvre est double de celle de 1319, les travaux marchent activement; Jean de Vallerenfroy était alors maître de l'œuvre. Mais en 1356, l'invasion de l'armée anglaise arrête tout-à-coup les travaux; les communications sont interrompues, les ressources ordinaires sont détruites. Les comptes de la fabrique constatent par leur pauvreté la triste exactitude de cette situation. On ne travaille plus à la cathédrale, le maître des œuvres est remplacé

(1) Cette notice a été composée sur les comptes mêmes de la fabrique, qui sont aux Archives de l'Yonne.

(2) Les trois premières chapelles de la nef du côté Nord ont été bâties de 1275 à 1309 par trois habitants de Sens.

(3) G. de Seignelai faisant construire la cathédrale d'Auxerre, en 1245, dépensa 700 livres la première année.

par un simple maçon. Il en est ainsi jusqu'à 1439. Mais pendant ce temps, diverses parties de la cathédrale s'étaient fort dégradées par défaut d'entretien. En 1440, l'archevêque Louis, de Melun, publia des lettres de pardon rappelant les anciennes, et dans lesquelles il sollicitait les bienfaits des fidèles pour la réparation de l'église. Les quêtes s'étendirent dans un grand nombre de diocèses et jusque dans le Poitou. Les évêques exhortaient leurs ouailles à faire des aumônes « à l'église de Sens, métropole des Gaules, « dont les revenus sont fort diminués par les guerres et les « troubles de France. »

Ces tentatives n'aboutirent pas à de grands résultats, et la situation périlleuse où l'on continuait d'être n'était pas telle qu'on pût en prévoir de meilleurs. Cependant le chapitre redoubla d'efforts, et, dès 1465, il prépara le projet de construction des transepts. Chaque année, il mettait en réserve au haut trésor le produit des quêtes, attendant patiemment qu'il s'élevât assez pour commencer l'entreprise. En 1489, il y avait bien 1,500 livres d'économies. L'exécution fut alors résolue. Les quêtes redoublèrent plus nombreuses dans le diocèse : tous les curés en faisaient eux-mêmes dans leurs paroisses, et le denier du pauvre était aussi bien reçu que l'or du riche. Un maître célèbre, Martin Chambiges, vint à Sens avec un compagnon pour dresser le devis de la croisée, et il se mit à l'œuvre avec huit ouvriers. Au bout de dix ans le portail du Nord était achevé ; quinze ans après, celui du Sud complétait cette partie importante de la cathédrale.

Hugue Cuvelier, contre-maître du maître de l'œuvre qui ne résidait pas à Sens, eut une bonne part à ces travaux. Les imagiers Pierre Gramain et André Lecoq firent les statues, et les verriers Varin, Verrat, Godon, de Troyes, Hympe, de Sens, peignirent les vitraux du transept. 22,000 livres furent dépensées pour la construction des deux portails,

12,900 livres pour celui du Nord, et 9,780 pour celui du Sud.

Voilà comment on procédait pour exécuter le plus grand monument du diocèse de Sens. Le mode d'action est souvent le même pour les autres églises. Il se passa à Tonnerre, en 1446, un fait que je ne puis m'empêcher de citer. L'hôpital Notre-Dame de Fontenilles était si pauvre qu'on résolut de mettre les bijoux et reliquaires « sur les champs pour faire quête pour l'église. »

On acheta d'abord une belle châsse de l'abbé de Pontigny, puis on obtint des évêques de Sens et d'Auxerre des *placet* pour pouvoir quêter dans ces diocèses. Des prêcheurs vinrent de Troyes à Tonnerre pour conduire la châsse, un serviteur accompagnait les reliques placées sur une charrette et sonnait le long des chemins pour annoncer leur passage (1).

Dans les paroisses, les dons des seigneurs suffisaient pour entretenir ou même reconstruire les parties des églises qui étaient à leur charge, savoir le chœur et cancel et le sanctuaire; mais pour la nef, c'était aux habitants qui y prenaient place à y pourvoir. Cette différence de maîtres explique pourquoi un si grand nombre d'églises de villages ont un chœur très-beau, tandis que la nef est très-rustique; et aussi, pourquoi le chœur est souvent plus moderne que la nef. Le seigneur riche a pu se donner la satisfaction de reconstruire dans un style à la mode cette partie de l'édifice, tandis que les paysans, n'ayant pas de ressources, se contentaient de leur modeste nef. Cet état de choses a sauvé quelquefois de curieux morceaux de l'art du moyen âge.

Cependant la France étant pacifiée après la mort du dernier duc de Bourgogne, on vit renaître dans nos provinces,

(1) Comptes de l'hôpital de Tonnerre, Bulletin de la Société scientifique de l'Yonne, III, p. 309.

dévastées depuis tant d'années, les travaux d'architecture. Les églises, abandonnées, tombant en ruine, avaient grand besoin de restauration, les habitants des villages n'hésitèrent pas à s'imposer de lourdes charges, comme ils l'avaient fait deux siècles auparavant pour se racheter du servage. Ici le sacrifice devait produire un résultat plus durable et plus apparent.

En 1489, les habitants de Noyers font un traité pour la reconstruction de leur église devenue trop petite. En 1515, les fabriciens de Chevannes recueillent le produit du vingtième des grains du territoire, abandonné pour la réparation de l'église. Les habitants d'Augy font marché, en 1544, avec Jean Guilleminot, maçon à Noyers, pour rétablir leur église, et s'engagent à lui payer le vingt-huitième des blés et des vins qu'ils récolteront pendant trois ans (1).

Quelque temps auparavant, en 1527, les habitants de Charentenay payaient la construction de leurs murailles avec l'impôt du dixième de leurs récoltes pendant quinze années (2).

Chaque habitant faisait aussi de son côté des sacrifices pour son église paroissiale. Souvent on y fondait des chapelles dans les bas-côtés, on y donnait de belles verrières (3), des reliquaires, etc. On eût cru manquer à un devoir étroit en agissant autrement.

Telles étaient les ressources au moyen desquelles les édifices religieux étaient fondés ou entretenus.

Revenons aux travaux proprement dits.

(1) Arch. de l'Yonne, Fonds des minutes des notaires.

(2) F. St.-Julien d'Auxerre.

(3) Nous avons vu plus haut que les trois premières chapelles de la nef de la cathédrale de Sens avaient été fondées par des bourgeois de Sens; il en est de même à St.-Eusèbe d'Auxerre, à St.-Bris surtout, où l'on voit une vaste fresque de l'an 1500, qui fut faite aux frais d'un habitant.

En l'an 1500, le grand chapitre d'Auxerre résolut de compléter la décoration du grand portail qui s'était arrêtée au couronnement des voussures, au milieu du XIV<sup>e</sup>. siècle. Il s'imposa au sixième du revenu de chaque prébende (1), et poussa activement la construction. La ville y contribua de son côté, et la tour du Nord s'acheva vers 1530. On élevait alors la tour de l'église St.-Pierre de la même ville; on travaillait à l'église détruite de St.-Renobert. Une pièce nous apprend qu'en 1541 un sieur Jehan d'Amboise, qu'elle qualifie de maître des œuvres de St.-Renobert, l'était sans doute aussi de la cathédrale (2).

Le chapitre de Sens, à peine reposé des grands soins de l'œuvre des transepts de sa cathédrale, entreprend d'achever la *tour de pierre* qui ne s'élevait que jusqu'à la balustrade supérieure du porche central. En 1528, Nicolas Gaudinet dirige l'atelier des tailleurs de pierres, et Cardin Guérard est son contre-maître. L'activité qu'on mit aux travaux les fit achever en 1535. Le chapitre, comme pour rendre grâces à Dieu du succès de son entreprise, fit tailler une statue de Jésus-Christ peinte en or et tenant une croix dorée à la main, et la fit placer au sommet de la tourelle de l'horloge. Au-dessus était un étendard ou bannière dorée.

Les grands travaux qu'on exécutait, comme nous venons de le voir, à Auxerre, au commencement du XVI<sup>e</sup>. siècle, y avaient amené une foule d'ouvriers qui mettaient leurs talents au service des paroisses de campagne qui avaient des constructions à faire. Il existe, particulièrement au Sud-Ouest

(1) Requête au Roi pour être déchargé d'un emprunt en 1522. F. des minutes des notaires.

(2) Le notaire donne à ce Jehan d'Amboise le titre de maître de l'œuvre de la cathédrale, puis il biffe cette qualification et la remplace par celle de St.-Renobert, parce que l'objet de l'acte concernait cette dernière église.

de cette ville, toute une zone d'églises qui semblent élevées sous la même inspiration et sous la même direction. Le style ogival flamboyant y est parfaitement caractérisé : le portail encadré par des massifs décorés de clochetons et de dais, l'arcade de la porte en talon formée de quatre arcs, dont les deux supérieurs sont à contre-courbure, et les deux inférieurs à courbure ordinaire, chargée de choux, d'expansions végétales, de griffons ; la voussure peu profonde, quelquefois tapissée de statuettes ; pignon aigu, orné des prolongements verticaux des nervures inférieures et de festons sur le rampant ; la nef éclairée soit par une large fenêtre, soit par un œil-de-bœuf.

Telles sont les églises de Migé, d'Ouanne, de Molème, de Lainsec, de Levis, de Perreuse, de Ste.-Colombe ; celles de Chevannes et de Thury, dont les riches portails font exception à la règle ordinaire ; celle d'Etai, où la forme prismatique est remplacée par des boudins aux colonnes et aux nervures des voûtes ; celles de Saints, de Treigny, etc., et dans le nouveau diocèse de Nevers (anciennement d'Auxerre), celles de Surgy, de Colmery (1536), de Saissy-les-Bois (1548), de Ciez, de Bitry, de Dampierre et de Cosne.

Ajoutons-y la chapelle absidale de St.-Eusèbe d'Auxerre (1530). Les églises de Joigny sont aussi, en grande partie, du style ogival flamboyant, et postérieures à l'incendie qui dévora presque toute la ville en 1530.

#### STYLE RENAISSANCE.

L'architecture éprouve au commencement du XVI<sup>e</sup>. siècle la même modification qu'à la fin du XV<sup>e</sup>. Un travail sourd et profond avait miné l'art gothique comme la société qu'il représentait ; elle devait faire place aux formes imitées des Grecs, comme la société devait se transformer sous leur génie. Le style qu'on appelle de la Renaissance après s'être montré en premier lieu, dans les constructions civiles, s'at-

taqua ensuite aux édifices religieux : seulement ici la marche fut contraire, le style ogival substitua tout d'abord ses membres principaux à ceux du style roman, dont il respecta les décorations, tandis qu'à la renaissance, ce sont les ornements qui furent remplacés les premiers. Les arabesques, les dais, les colonnettes deviennent renaissance, mais pendant longtemps encore, le système général gothique ou ogival se soutient. La solide charpente des voûtes ogives, avec les liernes et formèrets, les portes et les travées en tiers-point, les fenêtres, tout cela paraît trop difficile à remplacer aux architectes. Ils laissent les ymaigiers décorer les surfaces de leurs broderies délicates, de leurs fines moulures grecques. Il en est ainsi, déjà un peu, au tympan du portail-nord de la cathédrale d'Auxerre, où est figurée la vie de saint Germain, à ceux de Chevannes, de St.-Jean de Joigny, du prieuré de la Cour-Notre-Dame, à Michery (1532), au sanctuaire de St.-Eusèbe d'Auxerre, aux voûtes de celui de St.-Florentin, aux églises d'Avrolles (1535), de Seignelay, de Senan, d'Héry. L'église ruinée de Neuvy-Sautour est surtout une preuve de ce mélange.

L'église St.-Jean de Joigny présente ce caractère singulier qu'on y a enté le style renaissance sur le style ogival. Après le grand incendie qui, comme je viens de le dire tout à l'heure, détruisit une grande partie de la ville en 1530, on rebâtit l'église St.-Jean, qui était auprès du château des comtes. L'étage inférieur, les piliers, les arcs des travées, reçurent la forme ogivale avec ses moulures prismatiques, mais, par une fantaisie ou un changement d'architecte, on abandonna ce système à l'étage supérieur. Une galerie simulée de pilastres toscans remplaça la balustrade gothique et servit de base aux fenêtres. Celles-ci, à large plein-cintre surbaissé, furent divisées en trois ou quatre parties par des meneaux reliés transversalement. Deux colonnes aux deux tiers enga-

gées, d'ordre toscan et ionique, furent destinées à recevoir sur leur large tailloir le prolongement en pendentif de la voûte qui forme un long berceau. Cette voûte est très-richement tapissée de losanges croisés et portant alternativement aux points d'intersection, des rosaces et des caissons de feuillages et de guirlandes. Sur les pendentifs d'entre les fenêtres sont des compositions d'arabesques, supportées par des masques antiques.

Les bas-côtés sont également d'un style très-mélangé. Des colonnes toscanes, formant pilastres, portent des voûtes surbaissées dans les nefs, mais à nervures saillantes et croisées flamboyantes, tandis qu'autour du chœur elles sont aiguës et plus nettement ogivales-prismatiques. Le système de fenêtres est le même ici qu'à la haute nef, à l'exception du chœur où elles sont flamboyantes.

Voilà les deux styles bien mêlés, bien confondus. Il en est encore ainsi dans la nef de l'église St.-Thibaut de la même ville, où les nervures flamboyantes de la voûte de la haute nef retombent sur des pilastres curieusement historiés d'anges, de petits personnages, de feuillages et de fruits.

Mais la séparation complète du style ne tarda pas à arriver, et les artistes français surent bientôt imiter la manière italienne qui était tant à la mode à la cour de François I<sup>er</sup>.

Je ne citerai ici que les monuments les plus saillants. Tels sont les portails latéraux de l'église ruinée de Neuvy-Sautour, qui ne seraient pas déplacés au milieu des plus belles œuvres de ce temps ; l'avant-portail de l'abbaye St.-Père d'Auxerre, dont une partie de la frise semble détachée d'un monument romain ; l'église de Bellechaume qui date de 1550 à 1569 ; le chœur et la tour de Cravan, composition d'une grande élégance et datée ; la chapelle du château de Fleurigny, dont la voûte est ornée de pendentifs merveilleux ; le charmant portail de St.-André de Joigny ; le chœur de Ligny, du Mont

St.-Sulpice, de St.-Bris où règnent les plus riches détails de sculpture à l'extérieur comme à l'intérieur ; Seignelay ; le portail de Notre-Dame de Tonnerre ; les restes de la chapelle élevée près de l'Hôtel-Dieu de Sens, par le chanoine Ferrand (1542), en commémoration de la découverte du saint ciboire volé à la cathédrale ; les restes de la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus, près la tour sud de la cathédrale d'Auxerre (1564).

Je m'arrête dans cette nomenclature, car je n'en finirais pas. Le XVI<sup>e</sup>. siècle fut, comme le XIII<sup>e</sup>., une grande époque pour les arts et l'architecture en particulier. La revue des monuments de nos pays le montre surabondamment ; mais le XIII<sup>e</sup>. siècle était bien au-dessus du XVI<sup>e</sup>. par la puissance de composition. Facile, gracieux, plein d'imagination, l'art de la renaissance n'a plus cette simplicité et cette grandeur qui fait la force de l'art gothique. On l'a déjà remarqué, les œuvres de ce temps n'ont pas la solidité de celles des règnes de Philippe-Auguste et de St.-Louis. On avait hâte de jouir, au XVI<sup>e</sup>. siècle, et l'apparence faisait sacrifier le fonds ; et si l'on examine l'esprit qui animait alors les artistes, on verra aussi combien ils étaient loin de leurs devanciers. La foi vive et pure du XIII<sup>e</sup>. siècle, qui sculptait aux portails, peignait sur les murs et les vitraux les pieuses légendes, les enseignements religieux, a fait place à la fantaisie légère et gracieuse. Les génies ont chassé les anges, les vestales les vierges, et la forme grecque s'est entée sur le fond chrétien.

Cependant, reconnaissons-le, les artistes du XVI<sup>e</sup>. siècle étaient, sous le rapport du faire décoratif, à la hauteur de ceux du XIII<sup>e</sup>., et plus d'une œuvre de ce temps passe à bon droit pour admirable.

#### TEMPS MODERNES.

La renaissance, en répandant ses brillants motifs sur les

vieux édifices du moyen âge, se modifia successivement, et n'offrait plus à la fin du XVI<sup>e</sup>. siècle l'aspect gracieux qu'elle affecta d'abord. Le style semblait s'épurer et devenir plus régulier, mais en même temps plus froid; tels sont la nef et le portail de Châtel-Censoir; une partie de la nef de St.-Julien-du-Sault, les églises de Coulanges-sur-Yonne, de Lavau, de St.-Florentin.

On vit, au XVII<sup>e</sup>. siècle, des compositions architecturales qui, sans doute, font de loin un certain effet théâtral, mais qui, de près, ne résistent pas à l'analyse: tel est le portail de St.-Père d'Auxerre et l'église elle-même.

Dans le dernier siècle, le caractère chrétien disparut tout-à-fait, et l'on construisit des églises dans le goût de Coulanges-la-Vineuse, en style toscan, ou du chœur d'Irancy, en style dorique.

#### CHATEAUX-FORTS, CONSTRUCTIONS MILITAIRES.

Le département de l'Yonne, au XIII<sup>e</sup>. siècle, était comme le reste de la France, hérissé de fortifications féodales. Après les mottes munies de palissades, qui disparurent dans la suite des temps, on vit s'élever de toutes parts des manoirs féodaux. Les guerres des Anglais au XIV<sup>e</sup>. siècle, celles du XVI<sup>e</sup>., et particulièrement les ordres de Richelieu, furent successivement la mort des édifices de ce genre. Au XVII<sup>e</sup>. siècle, la société trouvant une sécurité complète dans le gouvernement royal, on suivit le torrent: les baies étroites s'élargirent, les ponts-levis s'abaissèrent et les châteaux-forts ne tardèrent pas à changer d'aspect.

Toutes ces causes réunies rendent donc rares les monuments militaires dans notre pays.

Je citerai parmi les plus saillants l'énorme donjon de St.-Sauveur (XI<sup>e</sup>. siècle), le vaste château de Druyes (XII<sup>e</sup>. siècle), les ruines de celui de Mailly-Château et de Cou-

langes-sur-Yonne, tous ayant appartenu aux comtes d'Auxerre et de Nevers ; tous pleins du souvenir de ces grands personnages qui y ont donné des chartes, soutenu des sièges, tenu des plaids. Ajoutons-y le château de Chastellux (XII<sup>e</sup>. au XV<sup>e</sup>. siècle), le château de St.-Fargeau (XV<sup>e</sup>. siècle).

D'un autre côté, on trouve les grandes ruines du château de Rochefort près d'Aisy, du château des sires de Noyers, sur la montagne qui domine cette ville, du château de Faulin près Châtel-Censoir, l'emplacement du château des sires de Montréal qui avait dix-sept tours, le château de Piffonds qui a appartenu aux Courtenay et aux empereurs de Roménie, au XIII<sup>e</sup>. siècle. Les restes du vieux château de Vallery, et, dans les bois de St.-Bris, les restes d'une forteresse déjà ruinée du temps des Anglais et qui porte le nom de Senois ; à Pancy, commune d'Angely, un manoir du XV<sup>e</sup>. siècle. Le fort des Maillis, bâti au XVI<sup>e</sup>. siècle, est une petite construction militaire carrée qui s'élève au milieu du fief de la Cours-lez-Maillis.

Les plus beaux châteaux modernes qui ont été élevés depuis la renaissance, sont les deux de Tanlay (XVI<sup>e</sup>. siècle), celui d'Ancy-le-Franc (XVI<sup>e</sup>. siècle), le vieux château d'Arcy (XVI<sup>e</sup>. siècle), le château de Joigny, un petit castel à Cerilly. D'autres manoirs, comme celui de Maligny, ont été arrangés à la moderne. Il y avait autrefois de magnifiques résidences à Seignelay, à Vallery, à Maulne. La révolution de 89 a passé son niveau sur elles et les a fait disparaître. Ces monuments, précieux au point de vue de l'art, l'étaient aussi beaucoup comme souvenirs historiques. Les sires de Seignelay sont renommés dans les guerres du moyen âge, les princes de Condé ont illustré Vallery et les comtes de Tonnerre se retiraient souvent dans leur manoir de Maulne.

Les guerres du moyen âge amenèrent partout la nécessité d'entourer les villes et les plus modestes villages de fortifi-

cations. Tels sont la belle enceinte de Noyers, les portes de Villeneuve-le-Roi, les murs d'Auxerre, les quelques tours pittoresques qui attestent encore l'importance militaire de Cravan, célèbre par la bataille de 1423, qui arrêta court la marche de Charles VII sur la Champagne. L'intérieur de la ville d'Auxerre renferme encore des restes de fortifications crénelées, élevées au XIV<sup>e</sup>. siècle autour de l'abbaye St - Germain, mais la plupart des villes et des villages ont jeté dans les fossés leurs enceintes qui n'étaient plus, de nos jours, qu'un obstacle au lieu d'être moyen de défense.

Les ressources des communautés d'habitants ne leur permettaient pas toujours d'entourer leurs habitations de murailles; alors ils se restreignaient comme à Chablis (1405), à Cravan (1387), à quelques portions de l'emplacement occupé par les maisons; d'autres fois on faisait moins encore, ou plutôt trouvant l'église un asile plus solide et plus fort pour s'y défendre que de minces murailles, les habitants fortifiaient la maison de Dieu et la flanquaient de tours. Un exemple curieux de ce genre de fortifications est celui de l'église de Chitry. Au fond du chœur est une grosse tour qui servait de donjon, de chaque côté de la nef sont deux autres tours dont l'une est carrée et très-haute; sur la porte s'élève le clocher, disposé de manière à servir de défense. Un fossé entourait et isolait l'église. C'est surtout pendant les guerres des Anglais, au XIV<sup>e</sup>. siècle, que les habitants se mirent à l'abri de la sorte (1). On continua cependant, aux deux siècles suivants, de fortifier les villages. Je trouve même, en 1592, que les habitants de Branches, désespérés des pillages auxquels ils étaient exposés chaque jour, obtinrent du prieur Teur seigneur un arpent de terre dans la grande cour de sa maison,

(1) V. aux Archives lettres de J. de Chalon, gouverneur du comté d'Auxerre en 1364, par lesquelles il permet aux habitants de Chitry de faire fortifier leur église à leurs frais.

« pour y établir murailles et fossés, afin de pouvoir se mettre  
« à l'abri des dangers. »

Les villages de Turny, de Poilly, de Tannerre, ont également les tours de leurs églises fortifiées.

#### ÉDIFICES CIVILS AUTRES QUE LES CHATEAUX.

L'édifice le plus ancien que je connaisse dans le département, après la galerie romane du palais épiscopal d'Auxerre, est une maison située à St.-Bris sur la place de la mairie. La façade nord a conservé sa physionomie romane, ses fenêtres plein-cintre à colonnes, son archivolte à dents de scie. La façade sud-ouest a été remaniée; mais on y voit encore une adoration des Mages très-rustique. L'appareil et la physionomie la datent bien du XII<sup>e</sup>. siècle; on croit avec raison qu'elle appartenait aux Templiers. L'ancien palais archiépiscopal de Sens remonte aussi au milieu du XIII<sup>e</sup>. siècle. C'est une belle construction qui a conservé un grand air, malgré son état de dégradation. Les contreforts sont décorés de pilastres et de statues. Le pignon ogival de la vaste salle synodale de l'évêché d'Auxerre, qui avait autrefois deux étages de fenêtres et une voûte en berceau et en bois, est du même temps et on l'attribue à l'évêque Guillaume de Mello. (1).

Vézelay, qui avait des maisons fortifiées du temps de la révolte communale, a conservé, en plusieurs endroits, des arcades, des baies fort anciennes. Montréal, Noyers, se distinguent par leurs bâtisses du XV<sup>e</sup>. ou XVI<sup>e</sup>. siècle. Dans cette dernière ville, on remarque encore des maisons munies de porches à larges arcades de pierre qui servaient de promenoirs aux bourgeois.

(1) « Juxta aulam episcopalem antiquam, aliam geminam mire venustatis aulam supra testitudinem lapideam arce cimentaria prepollentem erexit fenestralibus aperturis extructis, sculptura spectabili, vitreisque perlucidis illustratam. » *Gesta pontific.*, apud Labbe.

L'horloge de la ville d'Auxerre, bâtie sur la muraille romaine et qui avait, avant 1825, une si belle flèche gothique, date du milieu du XV<sup>e</sup>. siècle.

La ville d'Avallon en possède encore une du même temps élevée sur le *portail de la Boucherie* (1). A Sens, on montre la curieuse maison de bois où est sculptée la généalogie de Jésus-Christ. A Joigny, à Auxerre, on voit aussi quelques maisons gothiques très-intéressantes. A Perreuse, petit village de la Puisaye, on trouve dix maisons du XVI<sup>e</sup>. siècle, qui sont, les unes gothiques, les autres renaissance, ce qui dénote l'importance de ce pays à cette époque. En fait d'édifices renaissance, je signalerai la façade de l'ancien évêché, à Auxerre, et une maison, rue du Temple, même ville, curieuse par ses panneaux de sculpture représentant une bataille; la maison Goust à Tonnerre, etc.

#### STATUAIRE.

Les églises remarquables par leur statuaire, sont : dans le style roman, Vézelay, Vermanton, Avallon, St.-Cyr-les-Colons.

Dans le style ogival rustique, Gy-l'Evêque, où un évêque montre du doigt le diable emportant des damnés dans l'enfer, allusion à l'épisode des hérétiques albigeois punis par Hugues de Noyers, à la fin du XII<sup>e</sup>. siècle.

Les belles sculptures de la cathédrale d'Auxerre sont du XIII<sup>e</sup>. et du XIV<sup>e</sup>. siècle; on remarque aussi des sujets importants du même temps à la cathédrale de Sens. L'iconographie trouve dans ces monuments de grands sujets d'étude. Il ne faut pas omettre dans cette nomenclature, du XIII<sup>e</sup>. siècle le riche portail nord de Villeneuve-l'Archevêque, consacré au triomphe de la Vierge; celui de Pont-sur-Yonne,

(1) Archives de la ville d'Avallon.

et le gracieux et élégant portail de St.-Père-sous-Vézelay. L'église de Mailly-Château présente au-dessus de sa porte un sujet que l'on s'accorde à regarder comme la personnification de l'affranchissement des serfs par Mathilde, comtesse d'Auxerre.

Au XIV<sup>e</sup>. siècle, le portail nord de l'église de St.-Germain s'éleva pour représenter la vie de ce grand saint, qui fut également sculptée sur le portail nord du transept de la cathédrale d'Auxerre, à la fin du XV<sup>e</sup>. siècle.

La charmante imagerie du portail de l'église de Thury, due à un artiste nommé François Faulçonier, et qui semble faite d'hier, date de 1524. Elle rivalise à coup sûr avec ce que la renaissance présente de plus parfait.

Dans ce dernier genre, nos églises ne sont pas trop pauvres, témoin les statues et les bas-reliefs de St.-Florentin, les bustes du chœur de Cravan, le bas-relief de la vie de Jésus-Christ, dans l'église d'Etigny (4), la frise du portail de St.-André de Joigny, le rétable de l'église de Vinneuf sur la légende de St.-Georges.

Les carrières ouvertes au moyen âge pour les constructions des édifices religieux, sont celles de Bailly, appartenant au seigneur de St.-Bris, qui permit, au XII<sup>e</sup>. siècle, aux moines de Pontigny d'y prendre toute la pierre nécessaire pour leurs constructions. Il y avait un banc appelé le *banc des ymages*. On venait de Sens, au XV<sup>e</sup>. siècle, y chercher des blocs à statues. Les carrières de Courson et des bois de Molesmes datent au moins du XV<sup>e</sup>. siècle. La cathédrale d'Auxerre y a emprunté des matériaux. Au XIV<sup>e</sup>. siècle, la pierre de Tonnerre était connue : une croix des Chartreux de Dijon en était formée.

Les carrières de St.-Lcu d'Esserans, dans le département

(4) Ce bas-relief fut donné par J. Vemond, curé, en 1565.

de l'Oise, fournirent presque tous les matériaux de la cathédrale de Sens, au moins du XIV<sup>e</sup>. au XVI<sup>e</sup>. siècle. On les achetait au tonneau, et on les conduisait par la Seine et l'Yonne jusqu'au Clos-le-Roi, à Sens.

## TOMBEAUX.

Je signalerai, en passant, les 160 cercueils de pierre qui servent à couvrir les fosses du cimetière de Quarré-les-Tombes. Elles n'ont rien de particulier, si ce n'est que la pierre n'est pas du pays (1). Les tombes des cryptes de St.-Germain d'Auxerre sont toutes, moins une, de simples cercueils; celle du moine saint Marien porte seule une large et longue croix sur son couvercle.

Les tombeaux sont devenus rares dans le département; Vézelay en renferme deux.

Je rappellerai le beau tombeau de Ste.-Magnance; à Cudot, celui de la B. Alpaïs (XI<sup>e</sup>. siècle); le tombeau de saint Prix et de saint Cot, commune de St.-Bris, dont l'inscription remonte au moins au XI<sup>e</sup>. siècle. A St.-Père-sous-Vézelay, sous le porche, celui d'une femme morte en 1258; un autre tombeau de femme, un de prêtre, se voient dans la même église et datent du XIII<sup>e</sup>. siècle.

A Pontigny, on a découvert tout récemment, dans l'angle du chœur, le tombeau d'Hugues de Mâcon, fondateur de l'abbaye, et la dalle ornée de sculptures qui couronnait celui du comte Hervé de Nevers, mort en 1222.

Les églises St.-André et St.-Jean de Joigny en possèdent deux, qui sont d'un comte et d'une comtesse de cette ville au

(1) On a découvert, il y a quelques années à Clamecy, dans une carrière abandonnée, un grand nombre de tombes de pierre vides, et qui semblaient préparées comme pour les besoins du pays. C'était sans doute un magasin comme à Quarré.

XIII<sup>e</sup>. siècle. Ils viennent de l'abbaye de Dilo. On voit aussi à St.-Thibaut de Joigny un calvaire polychrome très-beau qu'on a coupé en compartiments. A Cerisiers est la dalle tombale d'un nommé Gui Broissard, datée de 1226 ; elle est intéressante par sa décoration en soubassement d'arcades trilobées avec segments de cercles concentriques, relevées par des feuillages.

A Sens, les tombeaux de tant d'illustres prélats qui ont occupé le siège archiépiscopal ont été détruits. Il ne reste plus dans la nef qu'un débris de celui de la famille de l'archevêque de Sallazard, qui date du XVI<sup>e</sup>. siècle, et le tombeau moderne du Grand Dauphin (1). Les bas-reliefs de celui du cardinal Duprat, échappés au vandalisme, sont déposés dans la chapelle St.-Germain.

La cathédrale d'Auxerre n'est pas mieux partagée. Si ce n'était sa statue en marbre d'Amyot et un médaillon de l'évêque N. Colbert, elle ne pourrait plus rien montrer. Les chanoines y ont mis bon ordre au dernier siècle, sous prétexte d'embellissement, et le beau tombeau des sires de Chastellux, du XV<sup>e</sup>. siècle, qui se voit dans la chapelle de la Vierge, a été brisé en 93 (2) : une œuvre moderne le remplace, mais sans avoir la grâce et la beauté de l'ancienne. La chapelle des sires de Chastellux, dans l'église de ce village, a conservé, par le plus heureux hasard, le tombeau d'un des membres de cette maison, messire Louis de Chastellux, mort en 1580. Le personnage est à genoux en costume guerrier. On y lit cette inscription :

(1) J'ai vu récemment à Paris le projet primitif en la possession d'un amateur anglais, M. Moore.

(2) J'ai été assez heureux pour en recueillir les morceaux, qui servaient de moellons dans une baie des cryptes. Le tombeau avait un soubassement formé d'arcatures élégantes où six statuette de chanoines étaient logées.

PASSANT TEL FUT MON CORPS QUE  
 MONSTRE MA FIGURE  
 SI TU VAS A QUARRÉ TU TROU-  
 VERRA MES OS.  
 MON ESPRIT EST VIVANT MON LOS  
 EN ESCRIPTURE  
 ET MON CŒUR EST DEDANS CE  
 PETIT LIEU CLOS.  
 IL TRÉPASSA LE 14 OCTOBRE  
 1580.

A côté, sur le mur, est le buste du maréchal de Chastellux, tué à la bataille de Nordlinge, en 1645. Cette famille a toujours servi noblement sa patrie depuis le temps où Artaud de Chastellux accompagnait Louis VII à la Terre-Sainte jusqu'aux guerres de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVIII.

L'église de Dannemoine renferme, appliqué contre le mur, le tombeau d'un chevalier grec nommé Diomède, de sa fille et de sa mère, daté de 1536 et 1552.

A Vallery se voit le beau monument de marbre élevé au prince Henri II de Condé.

Il y a encore, dans quelques églises, des restes de monuments tumulaires, de belles dalles, comme à St.-Etienne et à St.-Germain d'Auxerre, mais elles sont en petit nombre et je crois avoir signalé les morceaux les plus importants.

#### VITRAUX.

On reconnaît quelques vestiges des vitraux incolores du XII<sup>e</sup>. siècle à Pontigny. Ces vitraux économiques représentaient des enroulements et des formes de réseaux très-variées. On en voit ensuite du XIII<sup>e</sup>. siècle dans la chapelle de la Vierge, à la cathédrale d'Auxerre, qui figurent des grisailles.

Les beaux vitraux à médaillons et à personnages du XIII<sup>e</sup>. siècle brillent au chœur des cathédrales de Sens et d'Auxerre,

à St.-Fargeau, à St.-Julien-du-Sault, que l'on fait restaurer en ce moment et où sont aussi de beaux personnages du XVI<sup>e</sup>. siècle. Villeneuve-le-Roi possède également des vitraux de ces deux époques.

Les verrières du XIV<sup>e</sup>. siècle sont rares; on en voit à la cathédrale d'Auxerre.

Celles du XVI<sup>e</sup>. siècle étalent leurs beaux tableaux dans la cathédrale de Sens où travaillèrent des peintres troyens et les deux Jean Hympe de Sens. — Si Jean Cousin y a fait quelque chose, il est difficile de le reconnaître aujourd'hui; — dans celle d'Auxerre; Germain Michel (1528), la famille de Cornouaille et d'autres verriers exercèrent leurs talents.

Les églises, par ordre d'importance et de nombre, où sont les plus beaux vitraux, sont St.-Florentin (1527 et 1548), St.-Eusèbe d'Auxerre, St.-Bris, Briennon, Joigny, Collemiers, la chapelle du château de St.-Fargeau, Domats, Paron (1556 et 1559).

Quelques autres églises possèdent encore de rares panneaux, mais tout cela a été défoncé ou mal restauré dans les temps modernes.

#### OBJETS D'ART DIVERS.

La nomenclature des autres objets d'art des églises du département me mènerait trop loin et serait un peu hors du cadre archéologique que je me suis tracé.

Je signalerai seulement les ivoires de la cathédrale et de la ville de Sens, morceaux du Bas-Empire, quelques belles fresques comme le *Radix Jesse*, à St.-Bris, qui a plus de 8<sup>m</sup>. de haut sur 5<sup>m</sup>. de large, et date de l'an 1500; dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, la fresque du Christ à cheval, de l'Apocalypse et du Christ-juge, et dans la haute église, des portraits des évêques en grand costume, peints

aux XIV<sup>e</sup>. et XVI<sup>e</sup>. siècles ; dans une chapelle du chœur , le martyr de sainte Marguerite , du XIII<sup>e</sup>. siècle , et dans la chapelle des orgues , des sibylles du XVI<sup>e</sup>. siècle.

On montre encore au château de Tanlay les curieuses peintures qui décorent le cabinet de l'amiral Coligny et la salle de la tour de la Ligue , où l'on veut que les chefs du parti protestant s'assemblaient de préférence. Le château d'Ancy-le-Franc , a conservé les fresques qu'y peignit Nicolo , et qui représentaient la bataille de Pharsale ; il possède aussi dans l'ancienne bibliothèque de délicates peintures des scènes du Pastor Fido , par Meynassier.

L'église de St.-Cydroine a des fresques romanes ; il y en a de plus récentes dans la chapelle du cimetière de St.-Fargeau , dans la chapelle St.-Baudèle-sur-Pourrain , et à la voûte du chœur de Ronchères (1537). Je ne parlerai que pour mémoire des peintures qui couvrent les murs des antiques catacombes de St.-Germain d'Auxerre ; c'est une composition du XVII<sup>e</sup>. siècle et d'un symbolisme si médiocre , qu'il donne la plus mauvaise idée de la science iconographique des religieux de ce temps-là.

Des chaires remarquables existent encore à St.-Thibaut de Joigny , composition gothique en pierre de la dernière période ; à St.-Bris , où le bois a remplacé la pierre ; à Vézelay , où la plus gracieuse sculpture Louis XIII se développe au milieu de l'antique basilique. ( Depuis quelque temps , on a enlevé cette chaire qu'on doit remplacer par un monument en pierre. ) L'église Notre-Dame de Tonnerre renferme peut-être la plus belle chaire en bois , composée dans le style grec moderne. Elle est ornée de statuette et de bas-reliefs religieux. L'ouvrier qui la construisit porta son talent dans plusieurs églises de Tonnerrois , notamment à St.-Pierre de Tonnerre et à Epineuil.

Les cuves baptismales méritent aussi une mention. Il en

existe une à Vermanton, qui remonte aux temps primitifs; c'est une véritable cuve longue dans laquelle on couchait le cathécumène; elle est marquée d'une croix. Celle de St.-Bris du XV<sup>e</sup>. siècle est une masse octogone décorée d'arcatures à clochetons. Il ne faut pas omettre les magnifiques stalles de l'église de Pontigny, sculptées par les soins de l'abbé de la Varande. C'est un monument de bois dans le vaste monument de St.-Bernard.

*Jubés.* — Ces massives constructions, qui obstruent la vue du chœur dans certaines églises, sont peu nombreuses dans le département. Il y en avait un fort beau à la cathédrale d'Auxerre, que les chanoines eurent le bon goût de faire disparaître au dernier siècle. Il en existe encore un à St.-Florentin. Il y en a un autre à Appoigny, dans le style de la renaissance, couvert de sculptures représentant la vie et la passion du Sauveur. Celui de la cathédrale de Sens, dû à Joseph Hermand, est fort beau, mais n'a pas un siècle d'existence.

## DEUXIÈME PARTIE.

### EXAMEN DE QUELQUES DÉTAILS ARCHÉOLOGIQUES.

#### MONUMENTS ROMAINS.

L'enceinte murale de la cité d'Auxerre présente les caractères suivants :

Le soubassement est formé de gros blocs de pierres de taille ajustés l'un sur l'autre sans mortier; au-dessus règne un parement en petites pierres carrées très-régulier. On voit, dans quelques restes des tours, que des rangs de briques étaient espacés de distance en distance. En enlevant ces parements, on a mis à nu le noyau même de la muraille. C'est un épais blocage formé de petits moellons de dimensions

irrégulières, noyés dans un mortier qui fait tellement corps avec eux qu'on ne peut les en détacher qu'à grand peine. Les murs étaient en terrasses et les tours rondes étaient pleines jusqu'à la hauteur du parapet.

Les auteurs modernes du pays auxerrois ont voulu faire remonter la construction de ces murs jusqu'au temps de César. Ils s'appuient sur plusieurs motifs qui paraissent très-vrais, mais qui, je leur en demande bien pardon, ne peuvent supporter l'examen.

Lebeuf aussi, dans l'enthousiasme de la jeunesse et du patriotisme local, s'était d'abord fait cette opinion de l'antiquité des murs d'Auxerre (1), mais il est revenu plus tard à une appréciation plus saine des choses (2) et reconnu que ces murs ne sont fondés que sur les débris des autels ou des statues des fausses divinités que l'on a fait entrer indifféremment dans l'œuvre.

J'ai vu démolir plusieurs portions des murs romains, et je me suis assuré, dans la partie du côté de la prison notamment, que les pierres étaient taillées sur leurs faces d'assises, et que les trous que l'on y remarquait se trouvaient placés, soit à l'intérieur du côté du blocage, soit dessous l'assise, sans coins de bois ou de plomb et sans trous correspondants. Chez M. Gallois, à côté de la préfecture, en creusant le mur romain on a trouvé trois gros chapiteaux superposés, placés sur le roc même. Ils servaient de base au blocage (3) intérieur de la muraille et le parement ordinaire de pierres de taille les enfermait.

Les murs romains de Sens sont construits dans le même

(1) Préface de la *Prise d'Auxerre*.

(2) *Mémoires sur Auxerre*, II, p. 5.

(3) Deux de ces chapiteaux sont à la bibliothèque; ils approchent de la forme toscane.

genre, et les objets recueillis forment un riche musée de fragments d'autels, de temples, de monuments tumulaires, etc.

La cause qui a fait renfermer dans les murs de Sens tant de sculptures antiques est la même qui a agi à Auxerre. Le triomphe du christianisme amena l'abandon des temples payens; il était tout naturel qu'on se servît de leurs matériaux, quand les barbares commencèrent à menacer l'empire, pour élever autour des villes dépourvues de murs une enceinte qui les mît à l'abri du danger. Un autre fait, qui vient à l'appui de mon opinion, c'est qu'on lit dans les actes de saint Pelérian que lorsque cet apôtre de l'Auxerrois arriva à *Autricus*, ce lieu n'était pas encore entouré de murs (1). On a voulu donner à ce passage un autre sens et y voir une allusion à la fortification de la ville moderne, mais c'est une erreur.

On a remarqué, à Auxerre comme à Sens, que plusieurs de ces sculptures avaient conservé, pour ainsi dire, la fraîcheur qu'elles possédaient au sortir des mains de l'ouvrier. Ne pourrait-on pas penser qu'elles venaient à peine d'être achevées lorsque leur destruction fut résolue? L'élévation des temples payens, sur toute la surface des Gaules, ne dut pas avoir lieu avant le II<sup>e</sup>. siècle. La fin du III<sup>e</sup>. et le commencement du IV<sup>e</sup>. virent leur renversement.

L'emplacement de l'Auxerre primitif dans la vallée de St.-Martin-les-St.-Julien, au Sud de la ville actuelle, est un fait constant. C'était là que s'élevait l'*Autricus* des Gaulois. Des vestiges nombreux de maisons, des puits, un atelier monétaire avec des coins à l'effigie de Tibère, un temple d'Apollon avec des patères en argent, sur lesquelles se lisent les mots : *Pagi Autissioduri*, tout porte à admettre qu'il y avait en ce lieu de nombreuses habitations. On a trouvé un chemin de

(1) « .... Qui postea Autrici locum (venerunt) qui tunc temporis necdum murorum munitione cingebatur. » Labbe, 1, 527.

26 pieds de largeur dans le jardin Madeleinat; il était formé d'un lit très-compact et très-dur de gravier et de cailloux de rivière mêlés. Il avait une épaisseur de 5 pieds; sa direction tendait à l'Ouest vers le milieu du faubourg St.-Julien; les murs des maisons ne le bordaient pas régulièrement.

Il est à remarquer que le niveau du sol primitif était à plus de 12 pieds de profondeur. Les décombres qui le couvrent paraissent avoir été apportés de la ville haute dès les temps gallo-romains (1). L'étendue de la ville allait jusque dans le quartier du pont.

#### MONUMENTS ROMANS.

Héric raconte dans sa vie de saint Germain d'Auxerre, que les moines du monastère du même nom rapportèrent du Midi des morceaux de marbre provenant d'édifices antiques, pour les constructions qu'ils voulaient y faire. On ne voit pas que les cryptes de St.-Germain renferment rien qui soit venu de cette origine; cependant on y remarque deux piliers octogones, dont le chapiteau ionique bordé d'oves, est surmonté d'un large tailloir sur lequel s'abaisse la retombée de la voûte. Les corniches de cet édifice sont rustiques et sont formées par une saillie du tailloir sur le pilier; les bases n'existent pas. Mais il y a au centre des cryptes une chapelle dédiée à saint Germain, qui est d'un caractère particulier. La voûte en berceau est enduite de plâtre jaune: elle porte sur une architrave sans moulures, soutenue par de courtes colonnes de pierre. Leurs bases ont disparu, mais leurs chapiteaux attirent l'attention. Les uns imitent de grossières vo-

(1) On a trouvé dans le puits du sieur Perrot des pièces de plusieurs des trente tyrans du III<sup>e</sup>. siècle, au milieu de débris de meules, de poteries, d'os, de vaisselle d'airain et de terre.

lutes, les autres, plus élégants, ressemblent au composite ou sont formés de deux cordons de feuilles d'acanthé retombant aux quatre angles du chapiteau.

Cette construction rappelle probablement la chapelle primitive de St.-Germain qui était jadis décorée de lames d'argent.

Il y a encore dans la tour qui précède l'entrée de l'abbaye un bandeau d'animaux fantastiques, incrusté là récemment. Ces sculptures, d'une bonne exécution, représentent des paons, des griffons, etc. (1).

J'ai trouvé au milieu des décombres de démolitions de l'église St.-Eusèbe d'Auxerre, un fragment de pierre tumulaire qui, étant daté, prend sa place ici. Sa décoration de palmettes, son petit personnage en bas-relief qui représente Géon, l'un des quatre fleuves du paradis, montre que l'art gréco-romain était encore cultivé au X<sup>e</sup>. siècle. On lit sur la pierre :

D.CCCCL.....  
OBIIT STE.....

La crypte de St.-Savinien de Sens, que l'on place vers l'an 1001, n'offre plus d'autre caractère archéologique que ses inscriptions relatives au martyr de saint Savinien et de ses compagnons, en capitales romaines, avec lettres enclavées et liées. Les murs de ce lieu, recrépis à neuf, en font aujourd'hui une cave vulgaire. Dans le chœur de l'église, sont deux énormes colonnes au chapiteau démesuré. On lit sur le tailloir une inscription incomplète relatant leur construction :

VIR BALDVINVS ET PETRONILLA VXOR EJVS HA....

La crypte de la cathédrale d'Auxerre est un de ces monu-

(1) M. Leblanc, ingénieur, en construisant les nouveaux édifices de l'hôpital, en 1825, a recueilli ces fragments.

ments à date certaine, qui peuvent servir de point de comparaison pour asseoir une opinion archéologique. Il est constant qu'elle a été construite, entre 999 et 1039, par l'évêque Hugue de Chalon. Le prélat la bâtit en pierres carrées „*quadratis lapidibus*, au lieu de moellons dont elle était formée auparavant. On peut voir encore, au soubassement du chevet de la cathédrale, des portions de murs qui offrent tous les caractères du petit appareil et dont les joints ont de 3 à 4<sup>c</sup>. d'épaisseur. Les arcades à plein-cintre des cinq vastes nefs de ces cryptes s'appuient sur de larges et solides piliers composés de quatre colonnes engagées dans un massif portant sur un socle circulaire uni. La décoration de ces colonnes est des plus simples : à la base, un large tore se perdant dans le fût, chapiteau cubique muni d'un cordon qui règne aussi sur la lourde corniche supérieure. Les voûtes sont à arêtes sans nervures. Des arcs à bandeau relient à angle droit les colonnes des piliers. Il n'y a de tores que dans la nef du milieu. Les assises de la construction sont ici, comme au dehors, séparées par d'épaisses couches de mortier. L'appareil moyen y est plus fréquent que le petit qui se voit cependant dans une chapelle du chevet. On trouve dans cet édifice trois colonnes grossièrement exécutées et qui imitent de loin la corbeille corinthienne. Deux sont placées à la retombée de la voûte en cul-de-four du sanctuaire terminal, la troisième coupe en deux petites arcades une baie qui se trouve dans l'axe de la grande nef, au fond du sanctuaire.

Quelques baies rares et cintrées, s'évasant à l'intérieur, conduisent la lumière dans ces vastes cryptes, et y portent un jour mystérieux et solennel.

Il ne faut pas omettre, dans le style roman primitif, les étages inférieurs de la tour de St.-Savinien de Sens, la crypte et le chœur de l'église collégiale de Chatel-Censoir. Dans le premier édifice on remarque d'étroites baies plein-cintre

coupées en deux par des colonnes à chapiteaux cubiques ; dans le second, la forme du chœur est circulaire avec d'étrroits-collatéraux. Les travées n'ont qu'une ouverture peu considérable : deux colonnes, à bases de doubles tores et à chapiteaux ornés, d'une manière très-variée, de frettes, de rinceaux, de lions, d'éléphants et d'animaux fantastiques, les supportent. Les voûtes des bas-côtés n'ont pas de nervures, mais forment seulement des arcs en anse de panier avec bandeau épais devant les colonnes. Les piliers sont cantonnés de quatre colonnes massives et saillantes. On y remarque l'épaisseur démesurée des joints.

Plusieurs chapiteaux ne sont qu'épanelés ; le travail a été interrompu pour n'être jamais repris. On peut suivre les procédés des sculpteurs par l'achèvement plus ou moins complet des chapiteaux.

Les fenêtres des bas-côtés sont à plein-cintre encadré d'un tore porté lui-même sur deux petites colonnes du même style que les précédentes.

La crypte, qui règne sous le chœur et qui renfermait autrefois les reliques de saint Potentien, patron du pays, est très-dénuée d'ornementation. Les voûtes à arcades massives portent sur de grossiers piliers carrés. La corniche n'est qu'un simple tailloir, plus rustique qu'à la crypte de St.-Germain d'Auxerre.

J'ai recueilli, dans les ruines du monastère de Moutiers-en-Puysaie, deux chapiteaux que je signale comme une singularité de la sculpture romane, à cause de leur physionomie corinthienne ; ils ont un mouvement et une élégance singulière.

Je n'ai pas à démontrer dans cette analyse les causes du développement du style roman, qui, se dépouillant de cet aspect rustique sous lequel nous venons de le voir, devient à la fin du XI<sup>e</sup>. siècle et au commencement du XII<sup>e</sup>. , plein de force et de beauté.

Lorsqu'on visite la grande et célèbre église de Vézelay, on est étonné de la science employée par les moines qui la construisirent. Les voûtes de la nef qui s'élèvent à une très-grande hauteur, la solidité unie à l'élégance des piliers qui forment les travées, la beauté des guirlandes de rosaces qui courent le long des corniches, qui bordent les arcades, la variété des innombrables scènes sculptées sur les chapiteaux des deux étages de colonnes de la nef centrale et sur celles des collatéraux ; tout étonne, tout frappe d'admiration. La sculpture d'ornementation est ici évidemment en avant de la statuaire proprement dite. Les ciseleurs qui fouillaient si vivement la pierre, et la transformaient en rosaces, ne sont plus les mêmes lorsqu'ils s'attaquent à la forme humaine. On sent alors de la gaucherie, du tâtonnement, tout en y trouvant encore une expression énergique. Le diable y est particulièrement bien traité. Sa gueule démesurée armée de dents crochues, ses cornes et sa queue sont soignées. Messire Lucifer impressionnait vivement les moines et jouait alors un grand rôle dans les légendes.

Parmi les sujets du tympan de Vézelay se trouve la scène du jugement dernier, au milieu de laquelle se détache la grande figure du Christ, au caractère sévère et solennel. Dans les ornements de l'archivolte on remarque particulièrement un zodiaque.

Le portail St.-Ladre d'Avallon a aussi un zodiaque composé de trente scènes. On y voit en outre, au milieu de cordons de feuilles entablées imitant l'acanthé, une guirlande de feuilles de vigne, premier essai d'ornementation indigène qui n'est pas même achevé.

Le zodiaque existe encore à Vermanton, où quelques-uns de ses signes portent des inscriptions, et notamment un personnage auprès d'un arbre, avec le mot *aprilis* en lettres romaines et onciales. La cathédrale de Sens n'a pas de zo-

diague proprement dit, mais on a sculpté à la porte centrale les attributs des travaux des douze mois de l'année.

Autrefois le tympan d'Avallon représentait le Christ béni et deux anges en adoration avec les quatre animaux symboliques ; il a été détruit en 1793. Le trumeau séparatif portait la statue du patron saint Ladre, comme existe à Vézelay celle de saint Jean-Baptiste, et à Sens celle de saint Etienne.

Le portail de Vermanton a conservé cinq des six statues qui ornaient ses parois ; elles servent de colonnes aux arcs de la voussure. Le costume des personnages est tout-à-fait byzantin. Les vêtements à longs plis bordés de perles, de croix, de méandres, rappellent les étoffes d'Orient. L'une des statues représente la Vierge portant l'enfant Jésus ; toutes les têtes sont cassées. Des chapiteaux qui les couronnent, les uns sont historiés, les autres sont décorés d'enroulements de la plus grande élégance ou de feuilles imitant la corbeille corinthienne, comme ceux de la porte principale de l'église d'Avallon. La porte romane, récemment découverte à St.-Pierre de Tonnerre, est disposée dans le même genre que les précédentes, quoique bien plus simple et sans statues.

Le tombeau de sainte Magnance est encore un curieux travail roman en bas-relief. Les scènes qui le couvrent sont relatives à quelques épisodes de la mort de saint Germain d'Auxerre et au rôle qu'y joua la vierge sainte Magnance. Les personnages ont le costume consacré par cet art, les longs plis symétriques, les formes raides. L'ornementation en palmettes et en raiz-de-cœur rappelle toujours le souvenir grec. Une colonne à chapiteau, muni d'un double rang de feuilles d'acanthé et de volutes, à base formée d'un double tore, soutient le couronnement du tombeau.

La galerie dite des *Bureaux*, dans l'ancien évêché d'Auxerre, nous montre le style roman appliqué à un édifice

semi-ecclésiastique, semi-laïque, puisqu'il servait à l'habitation de l'évêque. Sa construction le place, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, entre 1114 et 1136. L'ornementation des colonnes est très-variée. La galerie a dix-huit colonnes géminées de distance en distance, et portant une arcature très-pure, bordée au dehors de têtes de clous en guise d'archivoltes. Sur les corbeilles, les crosses lisses, qui attendent le ciseau du sculpteur, font pendant aux feuillages d'acanthé, aux branches de fruits semblables au maïs. La face intérieure de la galerie est ornée sur les tympans de l'arcature de rosaces et de cordons de billettes ou de denticules.

A chaque bout de la galerie sont des pilastres cannelés à chapiteau formant rosace très-ornée. Ce genre de piliers se voit aussi aux portes latérales des Cathécumènes de Vézelay, à la tour de St.-Germain d'Auxerre, et à la porte romane de St.-Pierre de Tonnerre.

Il ne faut pas oublier, dans cette énumération, l'élégante crypte d'Escolives, qui renfermait jadis les reliques de sainte Camille, l'une des vierges qui accompagnèrent le corps de saint Germain, rapporté de Ravenne en 448. C'est un joli monument à trois nefs plein-cintre, dont les quatre travées portent sur de légères colonnes au chapiteau muni de crosses.

Les tours de Vézelay, de Vermanton, de St.-Germain et de St.-Eusèbe d'Auxerre; sont des édifices dus à l'art roman dans sa dernière période. Ils sont caractérisés par plusieurs étages d'arcades aveugles ou ouvertes. A une certaine hauteur, la tour carrée devient octogone, des campaniles munis de colonnes occupent quelquefois les angles de l'édifice, comme à St.-Germain et à Vermanton, et la flèche de pierre s'élance dans les airs. On a modifié, par la suite des temps, dans quelques parties, les tours dont je viens de parler, mais leurs caractères primitifs sont toujours faciles à reconnaître.

Quelques tours romanes, en bâtière, se voient à Monétau, à St.-Aubin-sur-Yonne, à Brannay et même à Vermanton.

Mais il est temps de parler des édifices romans qu'on peut appeler rustiques. Ils sont nombreux dans le département; nous en avons déjà cité plusieurs au commencement de ces recherches.

Les églises de ce genre ont un portail simple, à archivolté munie de tores retombant sur deux ou plusieurs colonnes massives ayant quelquefois entr'elles des rangs de têtes de clous. Quelquefois même, comme à Escolives, les colonnes ont fait place à des moulures profilées sur la muraille. Un *Agnus Dei*, une croix grecque ou même une forme trilobée occupent le tympan. Les chapiteaux sont munis de simples crosses avec feuilles plates et tailloir carré, comme à Aillant, Chéroy, Cerisiers, Epineuil, Molinons, Pontigny et Pont-sur-Vanne.

Le portail de Druyes est un peu plus ouvragé. L'archivolte porte plusieurs rangs de frettes et de têtes de clous. Ses quatre colonnes ont les chapiteaux ornés d'enroulements perlés, et l'on voit même sur l'un d'eux quatre lions. Celui de Ligny présente trois cordons de perles, de doubles zigzags et de damier. A Montréal, chaque colonne est séparée de sa voisine par une bordure de roses; celui de Pourain a un chapiteau de feuilles d'acanthe mêlées de perles, portant un tailloir orné de bandelettes croisées de perles.

Les porches en avant des églises romanes, décorés d'arcades, ont été conservés à Moutiers, à Escolives (1), à St.-André-en-Terre-Plaine.

#### MONUMENTS DE TRANSITION.

Les églises de transition, entre le plein-cintre et l'ogive,

(1) Celui d'Escolives est muré.

offrent un caractère hybride qui pique vivement la curiosité. Au XII<sup>e</sup>. siècle, les architectes brisèrent la forme cintrée des arcades et des voûtes, et la transformèrent en arcs en tiers-point. Cette innovation fut accompagnée d'une profonde modification dans le système architectural tout entier. Je n'ai pas à m'occuper ici des causes de ce changement; mais ses résultats sont écrits sur une foule d'édifices. L'ogive se montre d'abord timidement dans quelques arcades et quelques baies étroites, puis elle s'étend peu à peu et finit par reléguer le plein-cintre dans les archivoltés et les arcatures simulées des soubassements, en attendant qu'elle le fasse complètement disparaître.

A l'église des Cathécumènes de Vézelay, les travées prennent la forme ogive en tiers-point. L'arc en bandeau retombe sur un tailloir carré; la corbeille de la colonne est historiée ou munie de feuillages à crosses. Les voûtes sont à arêtes croisées, et les arcs de face descendent en bandeaux sur les colonnes qui s'élèvent jusqu'à une grande hauteur.

Montréal est un beau spécimen de l'architecture de transition. Dans ce monument, on voit les formes romanes céder la place principale à l'ogive. Elles sont encore au portail, dans les baies et quelques arcades aveugles du chœur, mais la nef est coulée d'un seul jet dans le style ogival. La régularité règne dans toutes ses parties; les piliers sont cantonnés de quatre colonnes assez riches: celle de face, coupée au niveau du chapiteau de celles des bas-côtés par le prolongement de l'abaque, monte jusqu'au pied des hautes fenêtres recevoir sur un tailloir carré la retombée de la voûte ogive. Les baies sont plein-cintre. Deux cordons divisent l'église en deux parties, dans le sens de la hauteur. L'édifice, en forme de croix latine, est clos par un mur droit percé de trois fenêtres plein-cintre, surmontées d'une rose à trois cercles concentriques.

St.-Ladre d'Avallon , Pontaubert , Bléneau, Druyes, la nef de St.-Eusèbe d'Auxerre, le chœur de St.-Cyr-les-Colons , sont, avec des variétés locales , les représentants de ce style mixte. On sent que les maîtres qui composèrent les plans de ces édifices n'ont pu encore dépouiller complètement la forme lourde du style roman , et qu'ils n'ont pas une parfaite connaissance de la solidité relative des membres de la nouvelle architecture.

La cathédrale de Sens elle-même , avec toute la majesté de son vaste vaisseau , n'est pas encore pleinement détachée de l'influence romaue. Elle a encore ses piliers massifs , ses lourdes galeries , ses larges nefs surbaissées. C'est un beau monument , mais qui laisse quelque chose à désirer et qui fait que l'on cherche sa place dans la classification des styles d'architecture religieuse (1).

#### STYLE OGIVAL.

Pontigny , je l'ai dit , me paraît un de ces monuments-types qui caractérisent toute une époque , qui sont la représentation d'un système nouveau. Construit après le milieu du XII<sup>e</sup>. siècle , dans le style ogival , avec ses vastes transepts , ses voûtes élancées , son sanctuaire soutenu par de légères

(1) Il y a un fait qui explique , je crois , cette incertitude. Quoique construit , au XII<sup>e</sup>. siècle , d'un seul jet dans ses trois nefs et ses tours , les temps postérieurs ont gravement modifié la physionomie de cet édifice. Au XIV<sup>e</sup>. siècle , on changea les quatre fenêtres romanes de chaque travée de la haute nef en deux fenêtres ogivales à meneaux de style rayonnant. Le mur dossier fut défoncé à la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle , et des chapelles s'élevèrent alors entre les contreforts. La *tour de pierre* , tombée en 1265 , fut relevée au XIV<sup>e</sup>. siècle.

L'arcature à modillons en têtes humaines qui règne tout autour du comble de l'église a été conservée , sauf aux deux travées les plus rapprochées de la tour de pierre , qui furent entraînées dans la chute de cette partie de l'église et rétablies avec elle.

colonnes, et sa couronne de chapelles, Pontigny me paraît un système complet d'architecture. Il n'y a plus de plein-cintre (1); les fenêtres sont des lancettes. Les travées sont partout ogivales et tantôt aiguës, tantôt surhaussées. Les chapiteaux, rustiques à la nef et à feuilles d'eau, deviennent légers et crossés au chœur et dans les chapelles. Les contreforts s'arcbutent sans grâce, il est vrai, et par un long rampant qui va se loger sous le toit; mais ce n'est plus le vieux pilastre roman appliqué contre la muraille. Encore un pas et le contrefort s'agencera comme un membre indispensable à la structure de l'édifice.

Bâti pour des moines de Citéaux, sous l'inspiration de saint Bernard, ce monument est pauvre d'ornements, il n'est beau que par son architecture; mais, comme ce vaisseau est grand et d'un aspect harmonieux!

Le chœur de Vézelay vient encore montrer ce que peut le style ogival primitif appliqué à un grand édifice. Neuf colonnes monolithes et une dixième doublée y supportent une arcature ogivale surmontée d'une galerie et de hautes fenêtres en lancettes encadrées de colonnettes. Cinq chapelles à chevet circulaire terminent l'église au levant; elles ont des fenêtres à plein-cintre. Les transepts sont ogivaux; la décoration, moins riche qu'à la nef, n'offre que de légers feuillages ou des crosses appliquées aux corbeilles des chapiteaux.

Cette partie du monument est du milieu du XII<sup>e</sup>. siècle. Pourquoi cette sobriété d'ornements en regard du luxe de la sculpture de la nef et des Cathécumènes? Le style ogival créé par une école nouvelle d'architectes proscrivait-il les sculptures, les embellissements, comme le veut M. l'abbé Crosnier, ou bien plutôt n'était-il pas encore arrivé à son entier développement?

(1) On ne peut pas regarder comme telles les baies romanes des transepts, qui ne sont pas d'un autre *faire* que les baies ogivales.

Mais voici que nous allons trouver satisfaction, et l'art ogival, manifestation complète de l'architecture catholique, va se produire dans toute sa splendeur dans la cathédrale d'Auxerre. Qu'on imagine une suite de travées légères, aux piliers découpés en colonnettes du profil le plus pur, des colonnes autour du sanctuaire, dont les feuillages indigènes du chapiteau sont refouillés avec le plus grand soin; là-dessus une colonnade formée de monolithes élancés, aux corbeilles les plus riches du style du XIII<sup>e</sup>. siècle, reliées par une arcature à boudins; des fenêtres géminées avec une rose au-dessus; des voûtes pleines de mouvement et de légèreté; puis, dans les bas-côtés, une arcature simulée portant une série de bustes symboliques où le plein-cintre se montre comme par réminiscence, et des faisceaux de colonnettes soutenant les retombées de la voûte aux clefs historiées et peintes; de larges formes de fenêtres remplies de vitraux du XIII<sup>e</sup>. siècle; enfin une chapelle terminale dont l'entrée est indiquée par deux merveilleuses colonnes qui reçoivent la retombée des feuillages de la voûte et rappellent cet arbre des Indes, dont les branches plongeant incessamment dans le sol finissent par former autour de lui une vaste forêt. Tel est St.-Etienne d'Auxerre.

Tout le chœur, commencé en 1215 par Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, fut achevé en peu d'années, à la grande admiration des fidèles.

Les églises secondaires, on le comprend, n'ont pu recevoir toujours toute la décoration que l'on trouve dans les cathédrales. Cependant plusieurs sont encore assez riches. St.-Eusèbe d'Auxerre a sa galerie ou *triforium* au-dessus de la nef; il en est de même à St.-Martin de Chablis, à Mailly-Château et même à Prégilbert. On remarque que les arcatures sont géminées et encadrées dans une archivolte à plein-cintre, indice d'un XII<sup>e</sup>. siècle finissant.

Les deux premières de ces églises étaient à des collégiales, elles ont plus d'importance que les simples paroisses; il en est de même de celle du chapitre d'Appoigny, où l'on reconnaît le ciseau des sculpteurs du chœur de la cathédrale d'Auxerre. L'église collégiale de St.-Julien du Sault est également très-riche, dans ses parties du XIII<sup>e</sup>. siècle. — La statuaire est arrivée à son apogée. Quoi de plus beau que les scènes de la porte de droite du grand portail de la cathédrale d'Auxerre et que les statues de Villeneuve-l'Archevêque?

Les limites de cette esquisse ne me permettent pas d'entrer dans l'analyse détaillée de tous les monuments de ce temps qu'on trouve dans le département; mais l'on peut dire que toujours, chose remarquable, la portion d'un édifice, quelque minime qu'elle soit, qui ait été construite alors, porte le cachet d'une main intelligente et véritablement artiste.

Un mot encore sur quelques points. Les tours des édifices du style ogival prennent la forme carrée avec plusieurs étages de baies quelquefois fort élancées, comme à Vézelay, à St.-Père-sous-Vézelay, ou cintrées, ce qui les reporte à la fin du XII<sup>e</sup>. siècle, comme à Prégilbert, Ligny, St.-Bris.

Les terrasses ou les flèches du temps ont été détruites par la foudre ou sont restées inexécutées. Il faut en excepter l'élégant clocher de St.-Père-sous-Vézelay, qui s'élance dans les airs et forme un édifice à jour composé de plusieurs rangs de colonnettes. A la fin du XII<sup>e</sup>. siècle, l'église d'Escolives fut ornée d'un clocher octogone avec une flèche construite en briques superposées. C'est l'unique édifice de ce genre que je connaisse dans le département. Une singularité digne de remarque, c'est la pauvreté des nefs de beaucoup d'églises. J'en ai déjà dit un mot dans la première partie de mon travail. Souvent, après un élégant ou solide portail du XII<sup>e</sup>. ou du XIII<sup>e</sup>. siècle, vous trouvez une nef où il n'y a que les quatre murs. La voûte est remplacée par un herceau en planchettes; des

poutres transversales reçoivent un pointier qui porte à la voûte. Le plâtre cache souvent cette pauvreté; cependant, j'ai remarqué dans la petite église de Vincelles, qui ne manque pas de caractère pour un édifice du style simple du XIII<sup>e</sup>. siècle, que, dans ce pays vinicole, on avait fabriqué la voûte avec des douves de vieilles futailles.

Les arrondissements de Joigny et de Sens, plus pauvres en matériaux de construction, la Puisaye, isolée au milieu de ses forêts, ont beaucoup de ces rustiques basiliques.

Il faut dire cependant qu'il existe des édifices civils où la voûte en bois a été employée avec intention : ainsi, à Auxerre, la grande salle synodale, due à l'évêque Gui de Mello, avait deux étages de fenêtres et au-dessus une large voûte en berceau; sans doute qu'on ne voulait pas surcharger l'édifice, car il y avait un plancher au-dessous. A Tonnerre, l'immense salle de l'hôpital, qui a plus de 100 mètres de longueur, offre aussi une voûte en bois.

D'autres bâtiments, construits comme celui-là à la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle, avaient le même système de couverture.

Une architecture rustique qui ne se rapporte à aucun genre précis, c'est encore la nef de Ligny et celle de Sacy. Les travées sont ogivales, mais les piliers sont à peine dégrossis. Il n'y a à la nef ni galeries ni fenêtres; celles des collatéraux sont étroites et profondes, les murs nus, les voûtes d'arête.

Ce style bâtard devait périr sans laisser d'imitations, car il était plutôt lui-même une faible copie du grand style ogival qu'une composition originale.

Il en est de même, dans la statuaire, de ce genre de sculptures historiées que le style roman avait essayées à Vézelay. Il ne tarda pas à disparaître, et les échantillons grossiers qu'il a laissés sur plusieurs édifices attestent sa médiocrité. Je signalerai le cordon de statuettes qui est appliqué autour du portail de Gy-l'Evêque, les scènes sculptées sur les chapiteaux du

chœur de St.-Cyr-les-Colons et de la nef de Pourrain, les médaillons en têtes humaines qui entourent le chœur de Chablis, etc.

On trouve souvent dans les églises de la fin du XII<sup>e</sup>. au XIII<sup>e</sup>. siècle un chevet plat percé de trois baies ogives ou cintrées, comme à Monétau, Appoigny, St.-Aubin-sur-Yonne, Montréal, etc.

Ces édifices forment tantôt la croix, tantôt de simples parallélogrammes. Les chevets circulaires se voient dans les édifices de transition, se rapprochant beaucoup de l'art roman pur ; on trouve aussi des chevets carrés, comme à la cathédrale d'Auxerre et à St.-Cyr-les-Colons ; des chevets quadrangulaires, comme à St.-Père-sous-Vézelay.

La forme des modillons ou des corbeaux qui règnent sous les combles des églises varie infiniment. A Vézelay, au lieu de corbeaux, c'est un cordon de rosaces. A la cathédrale de Sens, c'est une arcature simulée ; à celle d'Auxerre, c'est une bordure de crosses au-dessous du grand comble, tandis que sous la terrasse qui mène autour des hautes fenêtres, ce sont des corbeaux amincis en dépouille.

A Chablis, le comble est décoré de têtes humaines et fantastiques ; à Pontigny et dans d'autres endroits, le corbeau est simplement un bout de solive à forme de console avec un ou plusieurs listels. Dans la chapelle de l'ancien hôpital d'Auxerre, on trouve encore des tores rompus.

L'église de St.-Fargéau offre dans sa façade un caractère qu'on ne rencontre pas souvent dans nos pays. Cette partie du monument date du XIII<sup>e</sup>. siècle. Les portes sont décorées de colonnes et de nervures trilobées sur les tympans. Au-dessus du porche central s'épanouit une rose magnifique encadrée par quatre boudins saillants. Elle couvre l'espace compris entre les deux contreforts qui encadrent la porte, et éclaire la nef centrale qui est privée de fenêtres. Le système de

cette rose est un cercle central polylobé sur lequel s'appuient des faisceaux de colonnettes à arcades ogivales.

L'appareil de construction de cette église, élevée dans un pays où la pierre est rare, est en briques épaisses posées sur chaux. Au XVI<sup>e</sup>. siècle, on a formé à l'abside des lozanges avec des briques de couleur plombée.

Les édifices du XIV<sup>e</sup>. au XV<sup>e</sup>. siècle sont, je l'ai dit, en petit nombre dans nos pays. Le caractère arrondi et délicat des œuvres du XIII<sup>e</sup>. siècle commence à s'y affaiblir, ou plutôt à prendre plus de finesse et de sécheresse.

Les belles travées de la nef de la cathédrale d'Auxerre commencent à avoir une pointe prismatique; les vastes fenêtres des grandes nefs et des chapelles latérales de ce monument ont des meneaux multipliés et surmontés de roses rayonnantes. Il en est de même autour de la cathédrale de Sens.

Le haut de la façade ouest de ce dernier monument a aussi le caractère de ce temps.

L'église St.-Germain d'Auxerre est le morceau le plus considérable de cette époque. On y trouve, surtout dans la nef, une froideur d'exécution singulière. Les travées, quoique hardies, ne plaisent pas à l'œil. La galerie du triforium est lourde. Il faut en excepter celle du transept nord, qui est le plus beau morceau de la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle que je connaisse en ce genre.

La période flamboyante mérite, sans doute à cause du grand nombre d'édifices qui sont marqués de son caractère, de ne pas être passée sous silence; mais je ne puis lui accorder la préférence sur le XIII<sup>e</sup>. siècle. En effet, malgré la décoration des murailles, la végétation luxuriante qui tapisse les parois des portes, enveloppe les minces chapiteaux, court sous les corniches refouillées avec le nom bien juste de nacelles de feuillages; je n'y puis voir qu'un art s'exagérant, qu'une force trop dilatée qui va bientôt s'affaïsser sur elle-même.

La partie supérieure de la cathédrale de Sens, les deux tours de la cathédrale d'Auxerre, celle de St.-Pierre de la même ville, et, sur la limite sud du département, celle de Clamecy, sont les plus grands édifices de ce style. Les étages superposés sont remplis de niches à dais et à pinacles découpés à l'infini; d'immenses filets se projettent du bas en haut des murailles, reliés par des arcades simulées. Les longues baies des abat-sous ont des arcades festonnées; les tours, des couronnements de feuillages infinis. Le flamboyant brille dans toute sa splendeur; mais cette multitude de sculptures est dépourvue de finesse et d'élégance: le ciseau en est grossier et sans pureté. Une singularité se remarque à la cathédrale et à St.-Père d'Auxerre, c'est l'emploi de l'arc cintré avec segments, comme moyen décoratif, et aussi pour la formation des grandes baies des abat-sous de la tour. Si le caractère des moulures et la disposition des membres de l'édifice n'étaient pas là pour attester l'âge de ces parties, on pourrait, en ne tenant compte que de la forme de l'arc, les prendre pour romanes.

Les façades des nombreuses églises de la campagne construites dans ce style sont très-variées. Cette indépendance de composition est une preuve de l'extrême liberté des artistes à cette époque.

L'intérieur n'offre pas souvent à l'œil un ensemble satisfaisant: les travées sont irrégulières, les piliers sans chapiteaux, tantôt ronds, tantôt prismatiques en plusieurs parties, reçoivent la retombée de la voûte jusque sur un socle grêle, et cette décoration factice n'a pas même l'apparence de la force. Les fenêtres et surtout les galeries manquent dans la grande nef, et la construction de chapelles accessoires rend souvent difforme le plan de l'édifice. En fait de jolies églises de ce genre, je ne citerai vraiment que celle d'Etas, celle de Venouse, et encore menace-t-elle ruine; celle de Treigny, celle de Turny, qui a le rare bonheur de ne pas avoir été

badigeonnée (1) ; celles de Noyers et de Villeneuve-la-Guiard.

Les tours des églises flamboyantes affectent la forme carrée, et sont placées irrégulièrement au portail, à droite ou à gauche du chœur. Quelques-unes sont très-hautes, comme à Appoigny, Chevannes, Seignelay, et forment des masses imposantes.

Il existe en Puisaye une espèce de clochers particulière à ce pays, et qui semblent tous copiés sur un type commun. C'est une haute flèche en charpente couverte en ardoises, et qui annonce au loin, au milieu des bois, la présence d'un village.

M. Déy pense que ces clochers, qui sont en grande partie dans le comté de St.-Fargeau, sont dus à Monseigneur d'Anjou, possesseur de ce grand fief au milieu du XVI<sup>e</sup>. siècle. Le plus remarquable est celui de St.-Privé ; il a eu un grand nombre d'imitations : à St.-Fargeau, à Perreuse, à Ste-Columbe, à Ronchères, et hors du comté de St.-Fargeau, à Toucy, à Dracy, à Louesme, à Rogny. Le luxe de construction de ces clochers s'explique par la facilité d'avoir des matériaux dans les forêts, qui couvraient le sol encore plus qu'aujourd'hui ; l'imitation d'un beau clocher, un même constructeur, ont donné naissance à ce genre de tours des églises de Puisaye.

Je m'arrêterai dans cette revue déjà trop longue. J'ai essayé de grouper sous l'aspect le plus favorable les principaux monuments que nous a laissés le moyen âge. L'inventaire de nos richesses nous montre quels trésors nos pères avaient accumulés. Tâchons au moins, si nous n'en accroissons pas le nombre, de les conserver intacts pour nos descendants.

(1) Je ferai remarquer en passant que dès le XVI<sup>e</sup>. siècle on trouve des ouvriers blanchisseurs d'églises (V. *Cartul. St.-Michel de Tonnerre*, Arch. de l'Yonne.)

## APPENDICE.

Liste d'une partie des monuments religieux du département de l'Yonne,  
classés par ordre de style.

## STYLE ROMAN PRIMITIF.

## ÉGLISES DE :

St.-Germain d'Auxerre. Les cryptes bâties par le comte Conrad en 860,  
à l'exception de la chapelle St.-Maxime, qui  
est du XIII<sup>e</sup>. siècle.

STYLE ROMAN SECONDAIRE (XI<sup>e</sup>.-XII<sup>e</sup>. SIÈCLE).

Cathédrale d'Auxerre. . . Cryptes (bâties de 999 à 1039).  
Châtel-Censoir. . . . . Chœur et cryptes.  
St.-Cydrome. . . . . La partie de l'édifice qui forme le transept et  
le chœur, et qui autrefois composait l'église  
du prieuré.  
St.-Savinien de Sens. . . Eglise et crypte.  
Vézelay. . . . . Les nefs. — On a récemment reconstruit les  
voûtes des deux travées les plus voisines du  
chœur.  
Avallon. . . . . Portails.  
Ancien évêché d'Auxerre La galerie dite des Bureaux (1115-1136).  
Vermanton. . . . . Portail et tours.  
St.-Germain d'Auxerre. Tour et le dortoir de l'ancienne abbaye.  
Cerisiers, Aillant, Sept- } Edifices entiers.  
Fonds. . . . . }  
Molême, Monétau, Sacy, }  
St.-Aubin-sur-Yonne, } Tours ou clochers.  
Pourrain. . . . . }  
Moutiers. . . . . Porche.  
Lucy-sur-Yonne. . . . . Chœur.  
Chaumont. . . . . Portail et nef.  
Molinons. . . . . Chœur et porte.  
Villeneuve-l'Archevêque. Nef.  
Viviers. . . . . Porte et tours.  
Val de Mercy. . . . . Nefs.  
Bazarnes, Cheney, Chéroy, Chevillon, Dracy, }  
Epineuil, Flogny, Ligny, Montréal, Parly, }  
Perreuse, Pontigny, Pont-sur-Vanne, } Portes intéressantes.  
Pourrain, Quenne, Ronchères, St.-Cyr- }  
les-Colons, St.-Pierre de Tonnerre, Venoy, }  
Yrouer. . . . . }  
Escolives et Sognes. . . Crypte.

## STYLE DE TRANSITION.

Cathédrale de Sens. . .	Nefs et tour de plomb.
Vézelay. . . . .	Cathécumènes et tours.
St.-Ladre d'Avallon. . .	Intérieur du vaisseau.
Bléneau. . . . .	Le chœur et le portail.
Druyes, Savigny-en-Terre-Plaine, Thorigny. }	L'édifice entier.
Pontaubert, Perreuse, Irancy, Ligny, Pourrain, Quenne. . . . }	Nefs.
Messy-sur-Yonne, Sementron. . . . . }	Le chœur et le sanctuaire.
Beine, Chitry, Dannemoine, St.-Romain-le-Preux. . . . . }	Les portes.
St.-Eusèbe d'Auxerre. .	La tour et les nefs sans les chapelles.
L'ancienne chapelle de la Madeleine d'Auxerre }	L'extérieur.
Rogny. . . . .	Base de la tour et la voûte intérieure, chapelle.
Toucy. . . . .	La vieille nef et la base de la tour.
Vaux. . . . .	Porche, nef de gauche et sanctuaire.

STYLE OGIVAL PUR (FIN XII<sup>e</sup>. ET XIII<sup>e</sup>. SIÈCLE).

Appoigny, Bussy-en-Othe, églises St.-Martin et St.-Pierre de Chablis, Champignelles, Champs, Chamvres, Charny, Guillon, Mailly-Château, Mailly-la-Ville, Monétau, Plessis-du-Mex, Pontigny, Prégilbert, St.-Aubin-sur-Yonne, St.-Sauveur, St.-Maurice de Sens, Venceles, Villeneuveles-Genêts, Villiers-St.-Benoit. . . . . }	Edifice entier.
Charentenay, Chaumont, Chemilly près Seignelai, Chichery, Crain, Crusy, Eglény, Epineuil, Fleurigny, Gurgy, Leugny, Levis, Sacy, St.-Cyr-les-Colons, St.-Jean de Sens, Notre-Dame de Tonnerre, Vézelay, Vergigny }	Le chœur.
Cathédrale d'Auxerre. .	Le chœur, partie des transepts, les 4 piliers d'entrée de la nef et la porte sud du grand portail.
Ancien évêché d'Auxerre.	Le pignon ogival (1247-1269) et la cave de cette partie du palais (1183-1206).
Archevêché de Sens. . .	Façade à l'Ouest.
Bussy-le-Repos, St.-Fargeau. . . . . }	Portail.
Chitry, Dannemoine, Tonnerre, Vermanton }	Nefs.
St.-Bris. . . . .	Les nefs sans les chapelles, la tour.
Sergines. . . . .	Nef principale, deux travées des bas-côtés du chœur.

- Gy-l'Evêque. . . . . Portail et tour, enceinte. — Les voûtés ont été refaites au XVI<sup>e</sup>. siècle.
- Beine. . . . . Tout, sauf les bas-côtés.
- Pont-sur-Yonne. . . . . L'édifice entier, à l'exception des deux premiers piliers de droite et des trois de gauche de la nef, qui sont du XV<sup>e</sup>. siècle.
- Villeneuve-le-Roi. . . . . Nefs, chœur et base de la tour.
- Villeneuve-l'Archevêque. . . . . Portails.
- L'hôpital Notre-Dame de Tonnerre. . . . . (Fondé en 1293.)
- St.-Julien-du-Sault. . . . . Les chapelles absidales et les portails des transepts. — Quelques parties ont été continuées au XIV<sup>e</sup>. siècle.
- Ancienne abbaye de Reigny. . . . . Le réfectoire.
- St.-Valérien. . . . . Portail et nef.
- St.-Pierre de Tonnerre. . . . . Le chœur. — Les nefs ont été remaniées à la renaissance.

STYLE OGIVAL SECONDAIRE (XIV<sup>e</sup>. ET COMMENCEMENT DU XV<sup>e</sup>. SIÈCLE).

- Cathédrale d'Auxerre. . . . . Les nefs, la porte principale et la porte de gauche du grand portail, le portail nord du transept.
- Cathédrale de Sens. . . . . Portions du portail principal, et toutes les fenêtres et les chapelles des nefs.
- St.-Germain d'Auxerre. . . . . Le vaisseau presque entier.
- St.-Julien-du-Sault. . . . . Portion des nefs.
- Chitry. . . . . Tour du portail et chœur.
- Coulanges-la-Vineuse. . . . . Tour.
- Escamps. . . . . Portail.

STYLE FLAMBOYANT (1480-1550).

- Bassou, Beaumont, Bonnard, Champigny, Champlost, Chevannes, Chemilly-sur-Serain, Chichée, Courlon, Courson, Domats, Dracy, Etais (sur la tour la date de 1539), Fontenoy, Fontenay-sous-Fouronnes, Fontaine-la-Gaillarde, Joux, Joigny, les églises St.-André, St.-Thibaut et St.-Jean (celle-ci mêlée de renaissance et ayant 2 piliers XIII<sup>e</sup>. siècle au sanctuaire). Lain, Lainsecy, Malay-le-Vicomte, Migé, Molème, Noyers, Ouanne, Saints, Ste-Colombe-en-Puisaye, St.-Martin-des-Champs, Serbonnes, Sougères, Taingy, Thury, Turny (1548-1538), Treigny, Venouse, Veron (le clocher de 1752), Villeneuve-la-Guiard, Vinneuf. . . . .
- Edifice entier.

- Augy, Bazarnes, Cussy-les-Forges, Flogny, }  
 Jussy, Moutiers, Nailly, Percéy, Pourrain, } Le chœur.  
 Pressy, Quenne, Tonnerre, Venoy, Viviers, }  
 Yrouer. . . . . }
- Gathédrale d'Auxerre. . Les tours et le portail nord des transepts.  
 Auxerre. . . . . Tour et arcade de l'horloge (1483).  
 Cathédrale de Sens. . . Portail du transept nord (1490 à 1500), por-  
 tail du transept sud (1500 à 1520), tour de  
 pierre (1529).
- Michery.... Chapelle de  
 l'ancien prieuré.
- Brienon. . . . . Les trois nefs.  
 Charentenay. . . . . Piliers des nefs.  
 Cheroy. . . . . Chœur et nef.  
 Charbuy. . . . . Portail et nef.  
 Crain. . . . . Nef et porte.  
 Dimont, prieuré de l'En-  
 fourchure. . . . . Restes de l'église.  
 Epineuil. . . . . Porte latérale, voûtes du chœur et chapelles.  
 Gy-l'Evêque. . . . . Nefs et voûtes.  
 Irancy. . . . . Portail et tour.  
 Leris. . . . . Nef.  
 Mezilles. . . . . Nef sud et abside.  
 Maligny. . . . . Edifice mêlé de renaissance.  
 Neuzy-Sautour. . . . . Nefs qui forment aujourd'hui toute l'église,  
 attendu la ruine du chœur par un incendie  
 en 1793.
- Rouvray. . . . . Nef.  
 St.-Cyr-les-Colons. . . . Nefs, porte latérale.  
 St.-Bris. . . . . Les nombreuses chapelles latérales des nefs,  
 dont l'une porte la date de 1510.  
 St.-Fargeau. . . . . Chapelle absidale et plusieurs autres.  
 St.-Florentin. . . . . Fenêtres, sculptures.  
 St.-Valérien. . . . . Bas-côté.  
 Sergines. . . . . Nefs latérales.  
 N.-Dame de Tonnerre. . Nefs.  
 Vaux. . . . . Nef latérale.  
 Villeneuve-le-Roi. . . . Le haut de la tour, chapelles.  
 Villiers-sur-Tholon. . . L'édifice entier, moins le portail principal.

## STYLE RENAISSANCE.

- Bellechaume (1550-1567), Grange-le-Bocage }  
 (1541), Lavan (1592-1600), Les Siéges, } L'édifice entier.  
 Paron, St.-Maurice-aux-Riches-Hommes, }  
 Senan, Valan. . . . . }
- Brienon, Bussy-le-Repos, Charbuy, Colle- }  
 miers, Germigny, Ligny, Mont-St-Sulpice, } Le chœur et les chapelles  
 Rouvray, St.-Bris (1544). . . . . } en dépendant.
- Chapelle du château de  
 Fleurigny. . . . . Mêlé d'ogives.  
 Avrolles. . . . . Id.

St.-Eusèbe d'Auxerre. . .	Sanctuaire et quelques chapelles.
Chapelle Notre-Dame-des-Vertus, à Auxerre.	Restes (1564).
Ancien évêché d'Auxerre. . . . .	Façade de l'entrée (1551).
Auxerre. . . . .	Avant-portail St.-Père.
Châtel-Censoir. . . . .	Portail et nefs.
Bonnard. . . . .	Portail.
Beaumont. . . . .	Porte.
Chemilly près Seignelay.	Nef et chœur ajoutés à l'ancienne église.
Chemilly-sur-Serain. . .	Porte latérale.
Chevannes. . . . .	Sculptures du portail.
Cravan. . . . .	Chœur et tour (1543-1554).
Héry. . . . .	Porte.
St.-André de Joigny. . .	Portail.
Leugny. . . . .	Portails, nefs et tour.
Merry-la-Valle. . . . .	Une partie.
Merry-sur-Yonne. . . . .	Portail et nef.
Neuvy-Sautour. . . . .	Ruines magnifiques du chœur (1539), belle croix (1514).
St.-Julien-du-Sault. . .	Chœur et partie de la nef.
St.-Florentin. . . . .	L'intérieur, sauf les fenêtres flamboyantes, riches vitraux, chapelle (1539).
Saligny. . . . .	Portail.
Seignelay. . . . .	Nefs et portail.
Villeneuve-le-Roi. . . .	Portail.
Sergines. . . . .	Portail mêlé de morceaux romans.
Toucy. . . . .	Nefs et sanctuaire tourné à l'Ouest.
St.-Père de Tonnerre. .	Portail latéral sud.
Notre-Dame de Tonnerre. . . . .	Portail.
Villeneuve-le-Roi. . . .	Portail.
Villeneuve-l'Archevêque.	Transept et chœur.
Villevallier. . . . .	Nef sud.
Villiers-sur-Tholon. . .	Portail (1557).
Vincellottes. . . . .	Portail.

XVII<sup>e</sup>. ET XVIII<sup>e</sup>. SIÈCLE.

St.-Père d'Auxerre. . .	Edifice, dont le portail fut achevé en 1658.
Coulanges-sur-Yonne. .	
Coulours. . . . .	1633.
Héry. . . . .	1678.
St.-Florentin. . . . .	Portails (1614).
Venizy. . . . .	
Coulange-la-Vineuse. .	1740.
Irancy. . . . .	Fin du XVIII <sup>e</sup> . siècle.

FIN DE L'APPENDICE.